



cyberpresse.ca  
**LA PRESSE**

**ACTUEL**  
**ÉTUDIER**  
**LA MORT**  
PAGE 1

**MATCH DU MOIS**  
**LA JAG OU L'AUDI?**  
CAHIER L'AUTO



**AFFAIRES**  
**DOIT-ON**  
**BAISSER**  
**LES IMPÔTS**  
**À TOUT PRIX ?**  
PAGE 1

Un hélicoptère est abattu: 16 soldats tués

# NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTATS-UNIS

D'APRÈS AFP ET AP

**BAGDAD** – Les États-Unis ont subi hier un nouveau revers en Irak, où 16 soldats ont été tués et 21 blessés lorsqu'un hélicoptère a été abattu. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière subie par les forces de la coalition depuis la chute de Saddam Hussein le 9 avril. Trois autres Américains ont été tués dans deux attaques distinctes, per-

pétrées à Bagdad et à Falloujah. La Maison-Blanche et le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, ont affirmé que ce nouvel attentat ne remettrait pas en cause la détermination des États-Unis. « Les enjeux sont importants en Irak. Les terroristes veulent tuer les soldats de la coalition et des Irakiens innocents car ils veulent nous voir fuir, mais notre volonté et notre détermination sont inébran-

bles », a dit Trent Duffy, porte-parole adjoint de la Maison-Blanche. « On ne peut pas juste se terrer et espérer qu'ils ne frapperont pas de nouveau », a renchéri Donald Rumsfeld, qui a parlé d'un « jour tragique pour l'Amérique ». Il a aussi reconnu ne pas avoir une « vision très claire des ennemis des Américains en Irak ». Le Chinook s'est écrasé dans un champ à environ cinq kilomètres

au sud de Falloujah. Quatre heures après l'écrasement, des hélicoptères évacuaient encore des victimes. Le CH-47 Chinook, un appareil de transport, s'est écrasé en début de matinée à Amariya, près de Falloujah, à 50 kilomètres à l'ouest de Bagdad, a annoncé un porte-parole de la coalition.

» Voir **COUP** en A2

## L'Église anglicane se donne un évêque homosexuel

D'APRÈS AFP ET AP

**DURHAM** – Après des débats déchirants, les épiscopaliens ont consacré hier Gene Robinson, premier évêque ouvertement homosexuel, une audace susceptible d'entraîner un schisme au sein de l'Église anglicane.

Deux ecclésiastiques épiscopaliens ont dénoncé publiquement le choix de Robinson peu de temps après le début de la cérémonie.

Près de 4000 fidèles se sont rassemblés dans un stade couvert de l'Université de Durham, dans l'État du New Hampshire, pour assister à la cérémonie considérée comme historique par les militants de la cause homosexuelle.

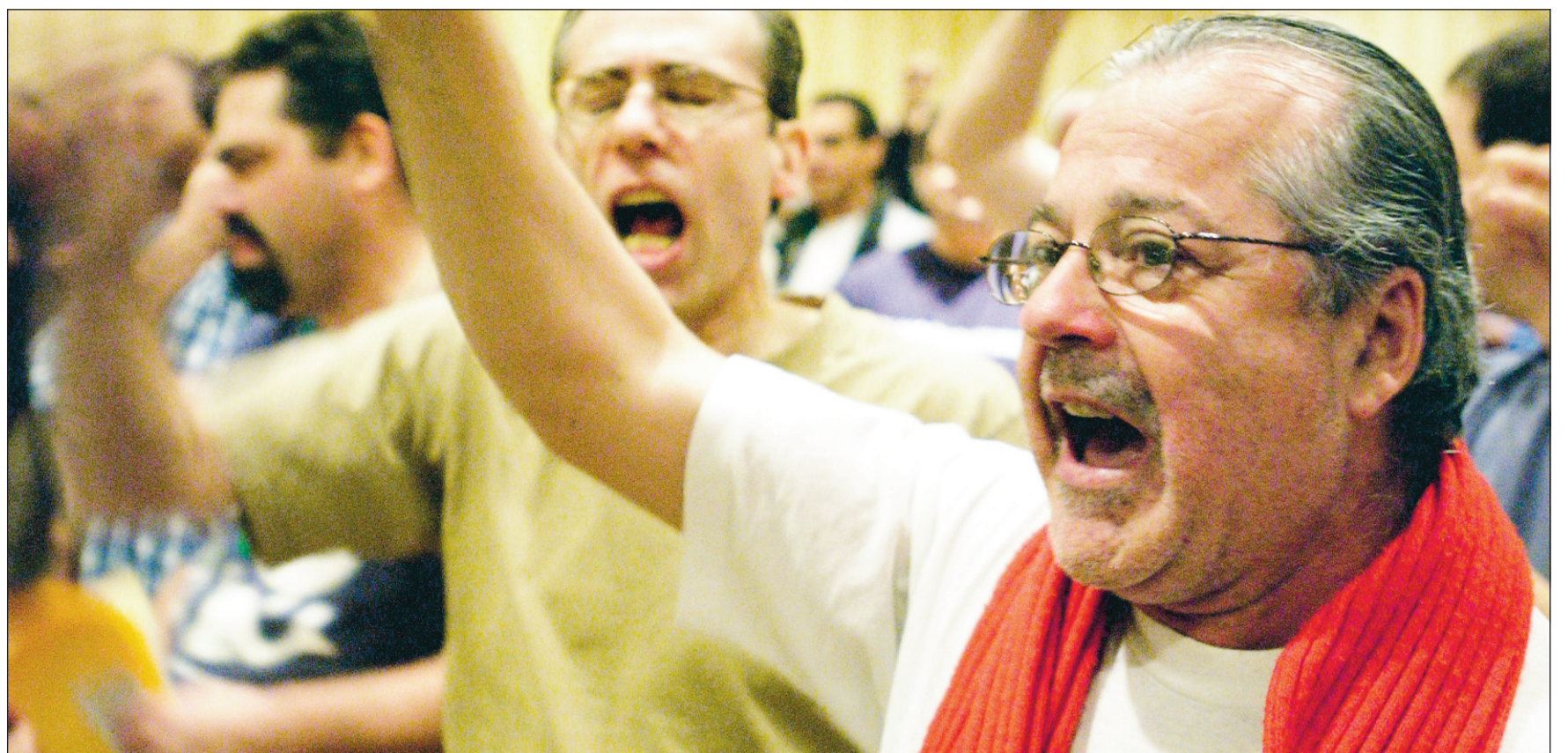
Le pasteur Robinson, père divorcé de deux enfants âgé de 56 ans, partage sa vie affective avec un homme depuis 13 ans. Il est le premier haut dignitaire religieux à proclamer son homosexualité.

Au nom de 36 évêques épiscopaliens opposés à la consécration de l'abbé Robinson, et au nom aussi de l'Église anglicane du Canada, l'évêque adjoint d'Albany, dans l'État de New York, David Bena, a déclaré que le nouvel évêque ne serait pas reconnu par la majeure partie de la communauté anglicane.

Preuve de la profonde division de cette obédience protestante, 55 évêques étaient présents, à l'inverse, pour appuyer le choix du prélat homosexuel.

» Voir **ÉGLISE** en A2

Une autre menace de grève plane sur la STM



C'est en chantant « so-so-so, solidarité » que quelque 700 membres du syndicat des employés d'entretien de la STM ont accueilli hier le résultat de leur vote sur le déclenchement d'une grève le 16 novembre.

## Le syndicat lance un appel à la discipline

RAYMOND GERVAIS

Les employés d'entretien de la Société de transport de Montréal (STM), membres du Syndicat du transport de Montréal (CSN), ont voté hier dans une proportion de 90 % pour le déclenchement d'une grève générale au plus tard le 16 novembre prochain.

Le syndicat désire ainsi se doter d'un pouvoir de négociation additionnel face à l'employeur. C'est

en chantant « so-so-so, solidarité » que les quelque 700 salariés qui se sont prévalus de leur droit de vote ont accueilli hier après-midi le résultat du scrutin.

Le président du syndicat, Pierre Saint-Georges, a expliqué qu'il croyait fermement que la décision de l'assemblée générale visait avant tout à relancer la négociation. « Nous avons réévalué nos demandes, nous avons voté pour la grève pour donner à la STM un

ultimatum. Avec l'ordonnance du Conseil des services essentiels que nous avons reçue il y a un mois, la grève est le seul recours légal qui nous reste », a-t-il précisé.

Tout espoir de règlement avant le déclenchement de la grève n'est toutefois pas écarté puisque les deux parties négocient toujours en présence du conciliateur nommé par le ministère du Travail. Une rencontre est d'ailleurs prévue

pour mercredi. Les clauses financières sont la principale pierre d'achoppement. Les syndiqués ont rejeté hier la plus récente offre salariale de l'employeur, qui proposait le statu quo pour 2003 et des augmentations de 2, 2,5 et 3 % pour 2004, 2005 et 2006. Le syndicat réclame des augmentations de 5 % par année durant trois ans.

» Voir **SYNDICAT** en A2

## Chrétien s'apprête à accepter une mission prestigieuse de l'ONU

GILLES TOUPIN

**OTTAWA** – Le premier ministre Jean Chrétien aurait trouvé un moyen élégant de quitter la scène politique plus tôt que lui-même l'avait prévu, soit avant le mois de février, en acceptant du secrétaire général des Nations unies, Kofi Anan, une mission internationale prestigieuse.

Aux prises avec un gouvernement libéral dont il ne dirige plus tout à fait la destinée, pressé par les partisans de Paul Martin de passer le té-

moins le plus vite possible à ce dernier après sa nomination à la tête du Parti libéral, M. Chrétien a récemment donné maints signes qu'il était prêt à assouplir sa position « pour le bien du pays », selon l'expression utilisée par Jim Munson, son directeur des communications, et à mettre un terme plus tôt que prévu à sa longue carrière politique.

M. Chrétien a d'ailleurs fait savoir la semaine dernière qu'il allait rencontrer M. Martin après l'élection de ce dernier, le 14 novembre, pour

mettre au point le calendrier de la passation des pouvoirs.

Selon des sources bien placées qui ont requis l'anonymat, M. Chrétien partirait la tête haute. L'offre de mission du secrétaire général des Nations unies — vraisemblablement en Afrique, dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) — lui permettra « de sauver la face » en ne donnant pas l'impression d'être victime de son éternel rival.

» Voir **CHRÉTIEN** en A2



### HARRIS DIT NON

L'ancien premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, renonce à l'idée de solliciter la direction du nouveau parti de droite qui naîtra de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur. M. Harris devient ainsi le deuxième conservateur en vue à tourner le dos à la droite après Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick. À lire en A3.

**Mon clin d'oeil**  
**STÉPHANE LAPORTE**  
Après le succès de la journée sans voiture, on devrait avoir droit bientôt aux journées sans autobus.

### AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	MONDE 3
Bridge	MONDE 6
Décès	MONDE 7
Feuilleton	MONDE 3
Forum	À 10, 11
Horaires télévision	ARTS 6
Horoscope	MONDE 6
Loteries	A 6
Mots croisés	MONDE 3
et SPORTS	12
Mot mystère	MONDE 3
Observateur	MONDE 4
Petites annonces	MONDE 4
et AFFAIRES	4
Quoi faire	ARTS 5

### Météo

Pluie, maximum 7, minimum 2, plus de détails en page ACTUEL 7



« Pour finir ça en beauté, j'ai monté un super show, c'est mon best of ! »  
-Jean Le Loup, Voir Québec du 16 octobre 2003

## LE LOUP BIG BAND

SUPPLÉMENTAIRES 15 / 16 NOVEMBRE

COMPLÈT  
6/7/7/8/9  
novembre  
au Métropolis



BILLETS EN VENTE MAINTENANT

En personne au Spectrum  
318, rue Sainte-Catherine Ouest

Par téléphone  
(514) 790-1245

Par Internet  
www.admission.com LA PRESSE

# SUITES DE LA UNE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



**La mode selon James Grand**, mince, crâne rasé, regard tendre et gueule d'enfer, le comédien James Hydman a tout du conquérant. Demain, il laisse tomber le masque de Benoît Dumais, rôle qu'il incarne dans le téléroman *Rumeurs*, et nous révèle sa propre vision de la mode avec des vêtements qui lui ressemblent. **À lire demain dans le cahier Actuel**

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Pour vous entretenir de la communication amoureuse avec Jacques Salomé à 13 h [cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

> Pour suivre le match entre les Patriots et les Broncos à 21 h [cyberpresse.ca/football](http://cyberpresse.ca/football)

> Pour trouver des idées de décoration et de rénovation [cyberpresse.ca/montoit](http://cyberpresse.ca/montoit)

### POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

# Les soldats tués devaient tous partir en permission

**COUP**  
suite de la page une

Bastion sunnite, la région de Falouljah a déjà été le théâtre de multiples attaques contre les forces de la coalition.

Le Chinook volait vers l'aéroport international de Bagdad en compagnie d'un autre hélicoptère du même type. Selon un porte-parole, les soldats qui se trouvaient à bord de-

vaient ensuite partir en permission en Europe ou aux États-Unis.

L'appareil a été abattu par « une arme non identifiée ».

« À 9 h, j'ai vu un projectile frapper l'hélicoptère, a déclaré un agriculteur. J'ai vu une flamme sortir de l'avant de l'appareil. L'hélicoptère est tombé et a pris feu. Les victimes étaient éparpillées sur un rayon de 500 mètres. »

« Deux missiles ont été tirés. Le

premier a raté un hélicoptère et le second a touché le deuxième appareil sur sa queue », a déclaré un autre témoin.

Avant cette attaque, selon un bilan basé sur les chiffres du Pentagone, 124 soldats ont trouvé la mort dans des actions hostiles en Irak depuis le 1<sup>er</sup> mai, date à laquelle le président George W. Bush a annoncé la fin des principales opérations militaires en Irak.

Ce bilan passera à 139 morts s'il est confirmé que les 16 soldats tués dans l'hélicoptère étaient tous des Américains. Onze soldats britanniques ont aussi été tués depuis le 1<sup>er</sup> mai.

L'Allemagne et la France ont fait part de leur émotion après les morts provoquées par la destruction de l'hélicoptère.

Six mois après l'annonce de la fin de la guerre par M. Bush, la fré-

quence des attaques continue de croître. À Bagdad, un soldat a été tué dans la nuit de samedi à dimanche quand son véhicule a sauté sur un engin explosif.

Face à cette situation, les États-Unis procèdent au rappel d'éléments des anciennes forces de Saddam Hussein, pour les incorporer dans la nouvelle armée irakienne en cours de formation, a déclaré M. Rumsfeld.

# Le syndicat devra assurer les services aux heures de pointe

**SYNDICAT**  
suite de la page une

« On demande à la STM de négocier sur la base des règlements qui ont été négociés à la Ville de Montréal au niveau salarial. Je désire régler la convention et je veux que l'employeur se mette dans la tête qu'on désire régler la convention », a ajouté le président syndical.

Le mot d'ordre lancé hier par le syndicat à ses membres est: discipline sur les lieux de travail. Le syndicat craint que la partie pa-

tronale tente de provoquer les membres dans les garages. « On ne veut pas faire dévier le débat avec de la provocation, mais nous désirons une convention collective négociée », a dit M. Saint-Georges.

Ce dernier a expliqué que le Conseil des services essentiels avait déjà ordonné à la partie syndicale d'assurer les services aux heures de pointe du matin et du soir. Le service en week-end n'est pas visé par l'ordonnance. Il se pourrait donc que certains usagers soient privés de transport le

week-end et entre les heures de pointe.

Odile Paradis, porte-parole de la STM, a expliqué hier que la Société ne souhaitait pas de conflit avec ses employés d'entretien. Pour le moment, les séances de négociations se poursuivent: plusieurs rencontres ont eu lieu la semaine dernière et d'autres sont prévues cette semaine. « Notre cadre est très bien connu ainsi que notre situation financière. Nous avons réglé dans un même cadre avec les chauffeurs et c'est ce que nous souhaitons faire avec

l'entretien ».

Tout comme M. Saint-Georges, M<sup>me</sup> Paradis a dit avoir bon espoir qu'une entente intervienne entre les parties avant que les employés n'exercent leur droit de grève.

Le syndicat doit déposer un avis au ministère du Travail sept jours ouvrables avant le déclenchement de la grève, après quoi il doit dresser la liste des services essentiels qu'il entend maintenir. Cette liste doit être approuvée par le Conseil. La partie patronale doit de son côté expliquer ce qu'elle

juge nécessaire comme services.

Le Conseil des services essentiels a établi la liste des services à maintenir en cas de grève. Les heures de pointe s'étendent de 6 h à 9 h, de 15 h 30 à 18 h 30 et de 23 h à 1 h. Durant ces périodes, 75 % des employés doivent être en poste.

Un autre syndicat de la STM, celui des salariés du transport adapté, a voté hier soir dans une proportion de 98 % en faveur du déclenchement de moyens de pression pouvant jusqu'à la grève au moment jugé opportun.

# Chrétien pourrait aussi collaborer à la réforme des Nations unies

**CHRÉTIEN**  
suite de la page une

M. Anan pourrait aussi demander à M. Chrétien de faire partie du conseil des sages qu'il entend créer pour préparer la réforme des institutions de l'organisation.

Au bureau du premier ministre, un porte-parole, Steven Hogue, n'a pas nié l'information obtenue hier par *La Presse*, sans toutefois la confirmer. « Ses plans seront connus en temps et lieu », a déclaré M. Hogue à propos de M. Chrétien.

M. Hogue a toutefois rappelé que le secrétaire général de l'ONU, lors du passage de M. Chrétien à l'Assemblée générale en septembre dernier, avait fait appel aux servi-

ces éventuels de M. Chrétien, lors d'un point de presse donné par les deux hommes. M. Chrétien avait manifesté alors son intérêt à servir au sein de l'ONU.

Ce départ anticipé ne serait pas en contradiction avec une série d'événements qui se sont produits ces derniers jours.

Selon plusieurs observateurs de la scène fédérale, les révélations quasi quotidiennes depuis quelque temps au sujet des voyages de pêche gratuits de plusieurs ministres au chalet privé de la riche famille Irving au Nouveau-Brunswick ont contribué à affaiblir le gouvernement Chrétien, qui essaie de faire passer en quasi-catastrophe aux Communes les derniers projets de

loi du règne de Jean Chrétien. L'impression que l'entourage du premier ministre n'arrive plus à diriger les députés libéraux est généralisée sur la colline parlementaire.

De plus, mercredi dernier, lors du caucus libéral, le premier ministre a fait un discours à ses troupes qui ressemblait presque à un discours d'adieu, ont affirmé certains députés. M. Chrétien a sonné l'appel à l'unité des libéraux, affirmant qu'il voulait laisser derrière lui un parti fort pour la prochaine campagne électorale. Il a aussi laissé entendre qu'il partirait peut-être très rapidement après le congrès à la direction de la mi-novembre.

D'autre part, M. Chrétien a rendu visite jeudi dernier à la gouver-

neure générale Adrienne Clarkson, à sa résidence officielle de Rideau Hall. Même si le bureau du premier ministre a fait savoir qu'il s'agissait simplement pour M. Chrétien de « prendre le thé » chez sa voisine de la promenade Sussex, la rumeur n'a pas tardé à se répandre dans la capitale fédérale que le premier ministre s'était rendu à Rideau Hall afin de demander à M<sup>me</sup> Clarkson de se libérer de ses engagements afin d'être prête à procéder à un changement de gouvernement.

Aussi, le bruit s'est répandu la semaine dernière que M. Chrétien ne voulait plus participer au sommet du Commonwealth au Nigeria au début du mois de décembre. Au

bureau du premier ministre, on affirme que le chef du gouvernement a toujours l'intention d'aller en Afrique. Du côté des Communes, les partis politiques ont donné des mots d'ordre afin que tous les députés soient présents à Ottawa cette semaine en raison d'un possible vote sur la prorogation des travaux de la Chambre le vendredi 7 novembre.

Enfin, M. Chrétien a invité les ministres de son cabinet à un dîner que beaucoup considèrent comme un dîner d'adieu. Au bureau du premier ministre, on affirme qu'il s'agit simplement de célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de prestation de serment de son gouvernement, le 4 novembre 1993.

# L'opposition la plus véhémente vient surtout de pays en développement

**ÉGLISE**  
suite de la page une

Mais pour l'évêque Bena, « le style de vie choisi (par Gene Robinson) est incompatible avec les Écritures et avec l'enseignement de cette Église ».

Le révérend Earle Fox, du diocèse de Pittsburgh, a aussi émis des objections à la distinction d'un pasteur revendiquant homosexualité

« Je pense que, sous peu, d'autres nominations vont suivre et que l'on accueillera des personnes ouvertement homosexuelles et lesbiennes dans des postes de responsabilités. C'est ma prière », a souligné pour sa part Gene Robinson, peu avant la cérémonie.

La perspective d'un tel scénario a conduit les primats de 38 provinces de l'Église anglicane, réunis le mois dernier en séance extraordinaire, à mettre en garde devant une éventuelle scission au sein de leur communion.

Dans une déclaration finale, ils ont averti que si la consécration de

cet évêque ouvertement homosexuel avait bien lieu, « l'avenir de la communion sera mis en danger ». « Son ministère ne sera pas reconnu par la plus grande partie du monde anglican et de nombreuses provinces seront susceptibles de se considérer elles-mêmes hors de communion avec l'Église épiscopaliennne des États-Unis », avaient-ils ajouté.

L'opposition a été particulièrement véhémente dans les pays en développement parmi les plus conservateurs qui continuent à considérer l'homosexualité comme un péché.

L'archevêque anglican du Nigeria, Peter Akinola, a ainsi averti ces derniers mois que la consécration d'évêques homosexuels l'obligerait à conduire son Église, qui compte 17,5 millions de fidèles dans son pays, à la scission.

Au sein même de la section américaine, appelée Église épiscopaliennne — 2,1 millions de fidèles —, un groupe de 24 évêques conservateurs ont menacé de partir si Gene

Robinson devenait évêque.

Gene Robinson bénéficie d'une protection policière après avoir été l'objet de menaces de mort.

« Le grand cadeau que nous apportons au monde est que nous sommes capables de maintenir une large diversité d'opinions sur de nombreux sujets tout en faisant de notre foi en Jésus-Christ le centre et le lien qui nous unissent tout comme le fait le corps du Christ », a-t-il souligné, précisant qu'il « ne voyait pas de raison à une scission ».

Dans un souci similaire de préserver l'union au sein de son Église, le chef des 70 millions d'anglicans dans le monde, l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, a estimé samedi que l'on finirait par surmonter les éventuelles divisions après la consécration de Gene Robinson.

Ironie de l'histoire, il est intervenu à Londres lors de la signature d'une convention avec l'Église méthodiste mettant fin à deux siècles de brouille.

Parti conservateur du Canada Harper et MacKay ont le champ libre

# Mike Harris se désiste

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Après avoir fait durer le suspense pendant trois semaines, l'ancien premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, renonce à l'idée de solliciter la direction du Parti conservateur du Canada, ce nouveau parti de droite qui naîtra de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur.

M. Harris, qui avait tout fait sauf confirmer sa candidature il y a deux semaines, en lançant une attaque en règle contre les libéraux de Jean Chrétien et son successeur éventuel Paul Martin dans un discours à Halifax, devient ainsi le deuxième conservateur en vue au pays à tourner le dos au nouveau

parti après le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord.

Le chef conservateur Peter MacKay a réagi à cette annonce en jugeant « très regrettable » que M. Harris ait décidé de se tenir à l'écart de la course à la direction. « Il possède une grande expérience de la politique, acquise pendant de nombreuses années passées au service de la population de l'Ontario, a déclaré M. MacKay par voie de communiqué. Cette expérience aurait ajouté beaucoup à la course à la direction. »

Le désistement de M. Harris, qui souffrait d'un sérieux handicap dès le départ en ce qu'il est unilingue anglophone, ouvre ainsi toute grande la porte à une course qui mettra aux prises les princi-

paux architectes de l'union de la droite au pays, soit le leader de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, et le chef du Parti progressiste-conservateur, Peter MacKay. M. Harper et MacKay n'ont toujours pas confirmé leurs intentions de solliciter la direction du nouveau parti, préférant pour l'heure faire campagne pour convaincre les membres de leur parti respectif d'appuyer l'entente prévoyant la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur.

Certains anciens ministres influents du gouvernement Harris, notamment l'ancien ministre de la Santé, Tony Clement, pourraient désormais faire le saut en politique fédérale. M. Clement, qui a été défait dans sa circonscription aux élections provinciales en On-

tario le mois dernier, refusait de se lancer dans la course au leadership si M. Harris était en lice.

Après mûre réflexion, M. Harris explique, dans un communiqué de presse publié hier à Toronto, que la décision qu'il avait prise il y a deux ans de quitter la politique demeure la bonne aujourd'hui, bien qu'il se dise flatté des nombreux encouragements à se lancer dans la course qu'il a reçus des quatre coins du pays.

## Des réserves

L'ancien premier ministre, qui avait indiqué à plusieurs reprises depuis qu'il a pris sa retraite qu'il serait prêt à reprendre du service si l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur parvenaient à unir leurs forces, a dit se réjouir de la création d'un nou-

veau parti capable de rivaliser avec les libéraux, qui seront dirigés par Paul Martin aux prochaines élections, attendues au printemps 2004.

M. Harris aurait été un candidat de prestige dans cette course à la direction du nouveau Parti conservateur, mais son retour en politique ne faisait pas l'unanimité, même dans les rangs alliancistes.

En effet, certains députés digéraient mal de voir M. Harris s'avancer une fois que les difficiles négociations entre les deux partis eurent porté leurs fruits. D'autres encore, dont le leader parlementaire de l'Alliance canadienne, John Reynolds, soutenaient que l'unilinguisme de M. Harris le rendait inapte à diriger le nouveau parti.

— Avec la collaboration de la Presse Canadienne

## Le PLC dans le rouge?

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Seulement un tiers des délégués admissibles se sont jusqu'à présent inscrits au congrès du Parti libéral fédéral, qui a lieu la semaine prochaine. Certains craignent maintenant que le parti au pouvoir se retrouve dans le rouge et que le couronnement de Paul Martin se fasse devant une salle à moitié vide.

Hier, environ 1800 des 5569 délégués autorisés avaient acheminé leur inscription au congrès, qui consacra officiellement M. Martin comme successeur du premier ministre Jean Chrétien, le 14 novembre prochain.

De l'aveu même du président du parti, Stephen LeDrew, l'organisation de l'événement a connu d'importants ratés « du début à la fin ». Mais il prédit qu'au bout du compte, le nombre d'inscriptions atteindra 65 %, ce qui serait suffisant pour permettre au parti, déjà aux prises avec une dette de 1 million à la suite des élections de 2000, d'éviter de s'endetter encore davantage.

« Nous allons arriver, a maintenu M. LeDrew au cours d'une interview, ce week-end. Nous allons avoir 65 %, je pense. Je n'ai aucun doute là-dessus. »

Mais un membre bien placé du parti était moins optimiste. « Très franchement, c'est le congrès le plus mal organisé de l'histoire, a-t-il dit. C'est un énorme problème financier. Ce congrès pourrait faire perdre beaucoup d'argent. »

M. LeDrew a reconnu qu'il avait été difficile de persuader les libéraux de payer les onéreux frais d'inscription pour assister à un congrès dont l'issue est connue d'avance — soit depuis la fin de septembre, quand les délégués ont été élus dans les différentes circonscriptions dans tout le pays.

M. Martin, l'ex-ministre des Finances, a alors obtenu 90 % des délégués, contre seulement 10 % pour sa rivale, la ministre du Patrimoine Sheila Copps.

Pour tenter d'attirer davantage de libéraux, le parti a prolongé d'une semaine le rabais offert à ceux qui s'inscrivent tôt. Après vendredi, le tarif, qui est actuellement de 995 \$, passera à 1100 \$.

Une faible participation des membres pourrait éroder l'avance de M. Martin, si jamais les délégués de M<sup>me</sup> Copps s'avéraient plus déterminés à se présenter au congrès. Mais M. LeDrew a fait valoir qu'il pourrait ne pas y avoir de vote, parce que M<sup>me</sup> Copps pourrait décider de se retirer de la course avant le début du vote.

Les accusations ont déjà commencé à pleuvoir, de part et d'autre, quant aux responsables de ce fiasco potentiel.

Un des organisateurs du camp Martin blâme la permanence nationale du parti, tandis que d'autres libéraux montrent du doigt le comité exécutif national dirigé par M. Martin.

## Docteure Adrienne Clarkson



La gouverneure générale Adrienne Clarkson a reçu un doctorat honoris causa de l'Université d'Ottawa, hier, au cours d'une cérémonie dans la capitale fédérale. Ci-dessus, la chancelière Huguette Labelle (à droite) remet le diplôme à M<sup>me</sup> Clarkson.

## Caisse électorale record au Bloc Québécois

### Gilles Duceppe lance sa campagne contre Paul Martin

GILLES TOUPIN

DRUMMONDVILLE — Avec une caisse électorale garnie comme jamais, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a lancé hier la campagne de son parti contre le futur chef libéral Paul Martin et il a annoncé la première série des assemblées d'investiture de sa formation politique.

À l'issue de son conseil général de deux jours à Drummondville, le Bloc québécois a en effet annoncé que son budget pour la prochaine campagne électorale serait d'un peu plus de 4 millions de dollars, soit 1 million de plus que lors des élections de 2000. Ce million de dollars supplémentaire sera dirigé du côté de l'effort publicitaire du

Bloc, en particulier vers les stations de radio régionales.

Cette manne est la conséquence de la nouvelle loi électorale, inspirée de celle de René Lévesque au Québec, qu'a fait adopter au Parlement le premier ministre Jean Chrétien. Ainsi, toutes les formations politiques recevront le 1<sup>er</sup> janvier un chèque du gouvernement qui représente 1,75 \$ par électeur ayant voté pour elles aux élections de 2000. Pour le Bloc, ce chèque sera de 2,4 millions. Avec le million de dollars qu'il a déjà et en ajoutant à cela les quelque 620 000 \$ qu'il recevra de ses candidats, le parti de Gilles Duceppe aura plus de 4 millions pour tenter de convaincre les Québécois que son parti a plus que jamais sa place à Ottawa, en raison

de l'arrivée prochaine de M. Martin à la tête du gouvernement.

M. Duceppe a estimé qu'avec la présence des libéraux de Jean Charest à Québec, « un parti fédéraliste qui forme un gouvernement de renoncement tranquille », et avec à Ottawa « un gouvernement qui ne travaille que pour que le Québec se rapetisse », le Bloc québécois doit être plus fort que jamais pour protéger les intérêts du Québec à Ottawa. M. Duceppe a encore répété hier que les prochaines élections fédérales constitueraient « la première étape du nouveau cycle politique qui mènera le Québec à sa souveraineté ».

La campagne préélectorale humoristique dénonce les silences de Paul Martin sur sa politique future s'intitule *Bienvenue à Paul Martin*.

Cette campagne consistera à harceler sans répit le futur chef libéral de questions que Gilles Duceppe a qualifiées de « simples » : « Pourquoi Paul Martin a-t-il créé le déséquilibre

fiscal ? » « Pourquoi a-t-il voté pour C-20, la loi du cadenas de Stéphane Dion ? » ou encore « Pourquoi Paul Martin refuse-t-il de reconnaître la nation québécoise ? »

Hier, le Bloc a lancé un petit dépliant intitulé *La preuve en 12 exemples* qui s'attache à démontrer pourquoi il défend les intérêts du Québec à Ottawa, contrairement à Paul Martin. Le Bloc lancera aussi prochainement un disque compact dénonçant les politiques de Paul Martin et un livre rédigé par le député Louis Plamondon qui s'intitulera *Le Mythe Paul Martin*.

Gilles Duceppe a d'ailleurs déjà commencé hier à s'en prendre aux agissements de l'ancien ministre des Finances, qui à l'époque était aussi propriétaire de la compagnie de navigation Canada Steamship Lines, affirmant que ce dernier devra « expliquer comment il était directement en conflit d'intérêts en votant des mesures favorables aux paradis fiscaux et à sa propre compagnie ».

## POLITIQUE

## Les discours de Stéphane Dion à l'étranger ont coûté 150 000 \$

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a dépensé près de 150 000 \$ de l'argent des contribuables depuis six ans afin de prononcer à l'étranger une série de discours vantant les mérites du fédéralisme canadien.

En tout, M. Dion, qui était toujours accompagné par au moins un proche conseiller durant ces voyages, s'est rendu dans une douzaine de pays jusqu'ici pour discourir sur le fédéralisme même s'il est d'abord et avant tout responsable des relations entre Ottawa et les provinces.

Ainsi, M. Dion s'est rendu en Israël, en Autriche, en Islande, en Argentine, en Allemagne, en Inde, en Espagne et en France, de même qu'aux États-Unis à cinq reprises et deux fois en Grande-Bretagne, au Mexique et en Russie, selon des informations colligées par *La Presse*.

Le dernier voyage à l'étranger du bras droit de Jean Chrétien dans le dossier de l'unité nationale remonte à trois semaines. M. Dion, qui entend solliciter un autre mandat même s'il est loin

d'être certain qu'il fera partie du cabinet que formera Paul Martin, s'est rendu à Cardiff, à Londres et à Paris moins d'un mois après avoir participé à une partie du voyage controversé de la gouverneure générale Adrienne Clarkson en Russie et en Finlande.

*La Presse* a obtenu les dépenses du ministre et de ses adjoints pour l'ensemble de ces voyages, à l'exception des deux plus récents, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Dans le cadre de son dernier voyage en Europe, M. Dion a prononcé un discours devant la School of Public Policy de l'University College London intitulé *Comment réagir aux demandes sécessionnistes en démocratie ?* Le ministre a aussi participé à une table ronde ayant pour thème *Les relations intergouvernementales au Canada : un modèle pour le Royaume-Uni ?*

À Paris, M. Dion a prononcé un autre discours intitulé *Quand une population anglophone se fait de plus en plus l'alliée de la cause du français : l'exemple du Canada* dans le cadre d'un colloque portant sur le rayonnement du français à l'ère de la mondialisation.

Jamais un ministre responsable

des Affaires intergouvernementales du pays n'a autant voyagé à l'étranger que M. Dion. Son prédécesseur, l'ancien ministre Marcel Massé, a rarement mis les pieds à l'extérieur du pays lorsqu'il occupait ces fonctions entre 1993 et 1996.

Les partis d'opposition aux Communes ont critiqué ces voyages, qui dépassent le cadre des responsabilités du titulaire du ministère des Affaires intergouvernementales. « J'ai l'impression que c'est plus un travail de professeur qu'il fait », a déclaré le député bloquiste Richard Marceau, faisant ainsi allusion à la carrière de professeur de M. Dion à l'Université de Montréal.

Le député allianciste, John Williams, a aussi mis en doute l'utilité de ces voyages : « Je ne crois pas que cela soit avantageux pour les contribuables canadiens. »

Le député libéral Nick Discepola s'est porté à la défense du ministre Dion : « Ce n'est pas beaucoup d'argent. Ce sont des miettes. La promotion du Canada à l'étranger est nécessaire par tous les ministres. M. Dion a des compétences en la matière. Ce n'est pas quelqu'un qui va là-bas pour se la couler douce aux frais des contribuables. »

## Un avion vide a escorté John Manley lors de ses vacances aux Antilles

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'armée canadienne, dont les problèmes d'argent sont notoires, a payé plus de 25 000 \$ pour envoyer un des avions Challenger du gouvernement escorter John Manley alors que ce dernier faisait de la voile pendant ses vacances dans les Antilles, en mars dernier.

Le Bureau du Conseil privé a ordonné que l'appareil, vide, accompagne le vice-premier ministre aux îles Cayman, a indiqué un porte-parole.

Il s'agissait d'une mesure inhabituelle, prise dans le contexte du déclenchement imminent de la guerre entre les États-Unis et l'Irak, a expliqué François Jubinville. Il fallait que le ministre Manley « puisse revenir rapidement à Ottawa », en cas de nécessité.

Vers le milieu de mars 2003, se rappelle M. Jubinville, le Canada était en plein débat sur la guerre en Irak. Le gouvernement fédéral était à la veille de prendre sa déci-

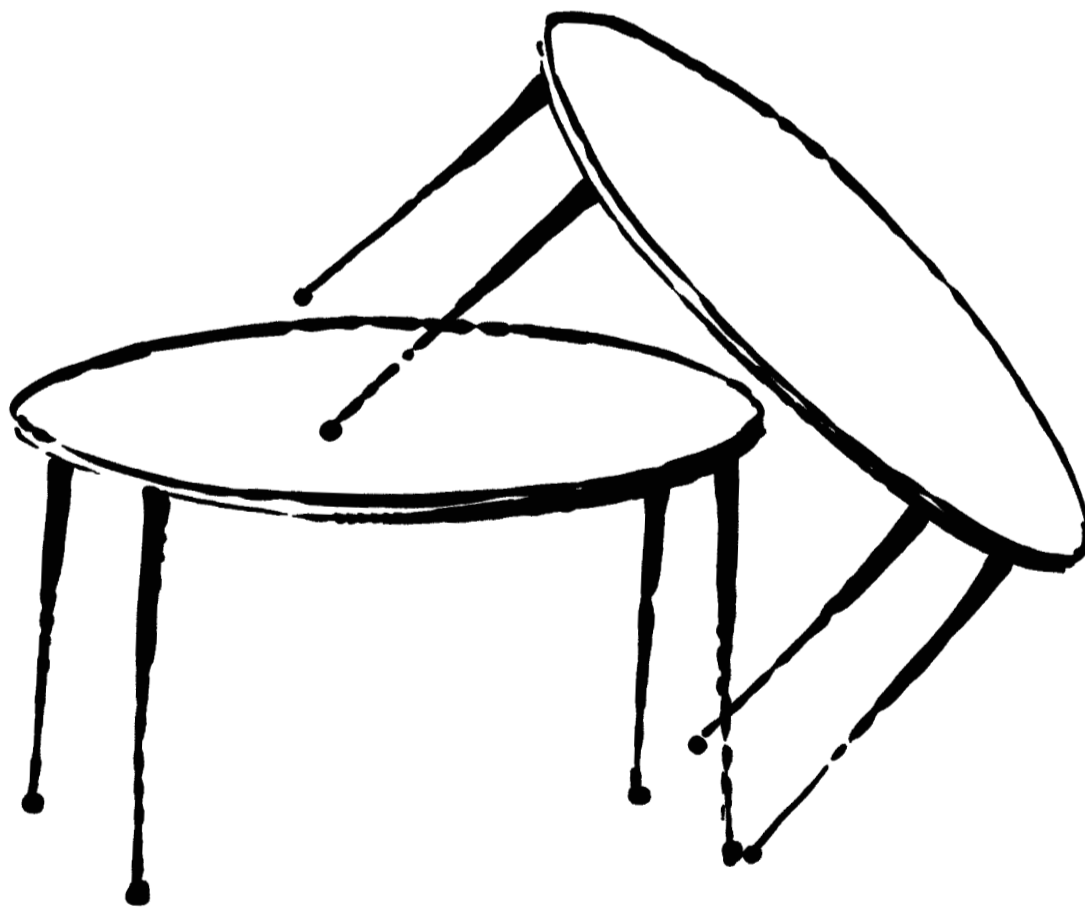
sion sur une possible participation, et il fallait que M. Manley demeure disponible, s'il s'avérait nécessaire qu'il revienne à Ottawa dans un bref délai.

Les dossiers obtenus auprès de la Défense nationale révèlent que le Challenger est parti du Mexique pour se rendre à Grand Cayman, puis à Saint-Martin, pour rentrer ensuite à Ottawa, entre les 11 et 15 mars 2003. Le rapport de mission indique que l'équipage a effectué trois vols, pour une durée totale de 9,8 heures, au coût de 25 421 \$.

M. Manley n'avait pas demandé l'appareil. Lui et sa famille ont pris des vols commerciaux pendant toute la durée de leurs vacances, a fait savoir le porte-parole du vice-premier ministre. Le Challenger se trouvait déjà au Mexique, où il avait transporté le ministre du Commerce Pierre Pettigrew, pour une conférence, a indiqué Mike Scandiffio.

Au Cabinet du premier ministre, on n'a pu dire ce qui a motivé une mesure aussi exceptionnelle.

# Les humoristes se mettent à table



CHAQUE SEMAINE AU CLUB SODA, DES HUMORISTES DE TOUS GENRES FONT L'HUMOUR EN PUBLIC EN ÉCHANGEANT À LEUR MANIÈRE SUR DES THÈMES TELS QUE LES RELATIONS HOMME-FEMME, LA FAMILLE, LES DÉPENDANCES DE TOUTES SORTES ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE. DE L'HUMOUR LIBRE ORCHESTRÉ PAR ANDRÉ ROBITAILLE.

## HUMORISTES À TABLE

### ce soir 21 h

[www.radio-canada.ca/television](http://www.radio-canada.ca/television)



**Ici**  
Radio-Canada

Réalisation : Pierre Gagnon



YVES BOISVERT

# La statue de la liberté

**N**e comptez pas sur moi pour déboulonner la statue que le syndicat des cols bleus a érigée à Jean Lapierre, leur grand tisonnier, pardon, leur grand timonier.

Et pourquoi on la critiquerait, au fait ? Ce qu'ils font avec les camions de la Ville regarde tout le monde. Ce qu'ils font avec leur argent ne regarde qu'eux, vive la liberté.

Une statue, m'objecterez-vous, ça regarde tous les passants. D'accord. Mais le passant ne regarde pas toutes les statues. Qu'il change de trottoir ! Il me semble qu'il y a en ville un peu trop de cochonneries visuelles multicolores en devantures de commerces (je ne parle pas de la Calèche du sexe) pour nous énerver d'une demi-statue.

Ce n'est pas de cette statue-là que je voulais parler, mais de celle de la liberté d'expression.

La Cour d'appel du Québec vient de m'étonner un peu. Le plus haut tribunal au Québec, ces dernières années, a tranché dans le sens de la liberté avec une constance qui force l'admiration. Y compris dans des dossiers très impopulaires. On s'est construit une fort belle statue.

La semaine dernière, à deux juges contre un, la Cour d'appel a confirmé la condamnation de Richard Lafferty, cet analyste financier qui avait comparé le nationalisme au PQ, et en particulier celui de Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, à celui d'Hitler.

La Cour supérieure avait déjà condamné Lafferty à verser 20 000 \$ aux deux anciens chefs du PQ. La Cour d'appel, sous la plume des juges Joseph Nuss et René Letarte, a multiplié ça par cinq.

Je ne suis pas d'accord. Je partage entièrement l'avis du juge dissident dans cette affaire, François Pelletier, qui aurait cassé le premier jugement. Comme lui, je n'arrive pas à concilier cette condamnation avec l'affaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, rendue l'an dernier.

Dans cette affaire, la SSJB était poursuivie par une ancienne députée libérale fédérale devenue sénatrice, Céline Hervieux-Payette. Les faits remontent à 1981, après le rapatriement de la Constitution canadienne sans l'accord du Québec. La quasi-totalité des députés du Québec avaient voté en faveur de cette manœuvre du gouvernement Trudeau, dénoncée par les deux partis à Québec. La SSJB avait acheté une pleine page de publicité dans *Le Devoir* où elle avait publié le nom de tous les députés libéraux du Québec, les traitant de « traîtres », et demandant « au peuple », dans une langue vengeresse, de se souvenir d'eux.

Un premier juge avait conclu à de la diffamation. La Cour d'appel avait cassé cette condamnation. Il n'appartient pas aux tribunaux de se faire les censeurs du débat politique et de contrôler le bon goût. Les excès de langage sont un sous-produit inévitable d'un débat démocratique vigoureux. Quand il s'agit d'un débat aussi crucial que l'avenir national, il faut tolérer davantage de ces excès — excluant bien sûr les appels à la violence.

Pour ce qui est de Lafferty, la question n'est pas de savoir si ses propos sont intelligents. Remarquez, les plus nonos dans cette histoire sont les 275 qui paient 10 000 \$ par année pour lire pareilles sornettes.

Quelles sornettes ? Des grands classiques des clichés antinationalistes québécois : nationalisme égale tribalisme ; tribalisme égale Afrique ; Afrique égale dictature.

Quoi encore ? Parizeau et Bouchard (dictateurs en puissance, selon la logique du texte) jouent sur les émotions et le ressentiment en démagogues, dit-il, ce qui n'est « pas différent de ce qu'a fait Hitler ». Il ajoutait qu'il n'existait pas dans le nationalisme québécois de notions telle « liberté, égalité, paternité ». Oups, il voulait écrire « fraternité », il a écrit « paternité ».

Le hic, c'est que Lafferty distribue sa lettre circulaire dans plusieurs pays, auprès de « décideurs », et renforce par là les thèses à la Mordecai Richler sur le nationalisme québécois.

La question fondamentale ici est

de savoir quelle est la meilleure façon de combattre ce discours. M'est avis que c'est par la dénonciation — ce qui a amplement été fait dans à peu près tous les médias.

Oui, mais si Bouchard et Parizeau ont été diffamés, n'ont-ils pas droit à une compensation (qu'ils verseront à la charité) ?

Oui et non. Ils ont été diffamés, en ce sens qu'on a attaqué leur réputation, et ils ont toute ma sympathie. Mais cela s'est fait à l'intérieur de ce qu'on appelle un « commentaire loyal ». C'est-à-dire l'expression sincère d'une opinion, même totalement exagérée, sur un sujet d'intérêt public, que les tribunaux protègent.

C'est ce principe qui est en jeu ici. Je ne défends pas ce que Lafferty a dit. Je ne veux simplement pas que ce soit illégal. Ni la critique qu'on en fera, d'où il ressortira qu'il est un chimpanzé.

Autant il faut dénoncer tous les Lafferty, autant il faut se battre pour laisser l'espace d'expression le plus large possible. Autrement dit se battre sur le terrain des idées et protéger le terrain juridique. Ne pas rendre hors-la-loi toute expression excessive.

Hitler, c'est un cas facile, un automatisme, en somme. Mais j'ai encore en travers de la gorge des décisions de tribunaux, ici et là, qui ont condamné à plusieurs milliers de dollars de dommages-intérêts des gens pour avoir dit

un mot de travers, un tout petit mot qui n'est pas Hitler, mais qui portait atteinte à une réputation ; tantôt un architecte pour une critique d'un projet immobilier ; tantôt des citoyens qui s'opposaient à un projet immobilier. Et d'autres décisions où on nous indique le chemin du plus parfait conformisme dans la pensée comme dans l'expression. Et où finalement on nous intime l'ordre de ne pas déranger.

Toutes décisions qui ne se sont jamais rendues en Cour d'appel, faute de moyens. C'est déjà une punition financière de subir un procès, même en le gagnant !

C'est à ces gens-là que je pense, et à ceux qui veulent être des *whistle blowers*, des dénonciateurs de pratiques dont ils sont témoins, mais qui risquent d'y laisser leur boulot. Pas à Lafferty. Lafferty, qu'il paie 200 000 \$, plus des intérêts et des frais d'avocats, ça ne me dérange pas une seconde, il vendra 20 abonnements à 10 000 \$, bien fait pour lui.

Sauf que ce matin, pour plein de gens qui n'ont pas les moyens de se défendre devant les tribunaux, et qui veulent dénoncer des gens, des sociétés qui, eux, en ont en masse, la « zone de confort » juridique, si elle ne s'est pas rapetissée, du moins, elle ne s'est pas accrue.

C'est bien joli, les statues de la liberté, mais faut les astiquer de temps en temps.

## Pressions japonaises sur Washington contre le boeuf canadien

PRESSE CANADIENNE

TOKYO — Le ministre de l'Agriculture du Japon, Yukio Hattori, compte demander aux États-Unis d'interdire les exportations de boeuf canadien destinées au Japon,

par l'entremise du marché américain, en raison de préoccupations persistantes au sujet de la maladie de la vache folle, selon des sources médiatiques à Tokyo. La requête japonaise fait suite à la volonté exprimée par les Américains de com-

mencer à importer du veau du Canada, au début de l'année prochaine. Vendredi, le département américain de l'Agriculture a annoncé par voie de communiqué vouloir modifier la loi sur l'encéphalopathie spongiforme bovine

(ESB) afin de faire en sorte que les bovins sur pied âgés de moins de 30 mois puissent être importés de pays où la maladie de la vache folle a été détectée, mais où les risques sont jugés minimaux en raison des méthodes de prévention et de dé-

tection en place. Les parties intéressées disposent de 60 jours pour faire entendre leur point de vue sur la question. En fonction des commentaires obtenus, le département de l'Agriculture pourrait changer sa proposition.

SEULEMENT CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE

# L'ÉVÉNEMENT



POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE, PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR NOS VÉHICULES 4X4 LES PLUS POPULAIRES.



**JEEP LIBERTY SPORT 4X4 2004**

Louez à **389\$<sup>PAR MOIS</sup>** Location de 54 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. **0\$ COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

- Moteur V6 3,7 L PowerTech
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Climatiseur • Télédévrouillage
- Chauffe-moteur • Sacs gonflables avant nouvelle génération • Rétroviseurs extérieurs repliables à commande électrique • Et plus !



**JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 2004**

Louez à **498\$<sup>PAR MOIS</sup>** Location de 54 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. **0\$ COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ** Ou achetez à **31 999\$<sup>Δ</sup>**

- Moteur 6-1 de 4 L PowerTech • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Boîte de transfert Selec-Trac<sup>MD</sup> 4RM en prise maintenue • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Lecteur de CD • Et plus !

Financement offert par Services financiers Chrysler Canada.

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep<sup>MD</sup> • Dodge ou jeep.ca

\* Tarifs mensuels pour 54 mois établis pour le Jeep Liberty Sport 4x4 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 91 800 km au taux de 15 \$ le kilomètre. Transport et taxe sur le climatiseur inclus, lorsque applicables. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services Financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \*, Δ Transport et taxe sur le climatiseur (inclus à la location, lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail de la plupart des modèles 2004 neufs en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut commander ou échanger un véhicule. Véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. \*\* Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte: une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km sur le moteur. Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

## ACTUALITÉS

## Le syndrome de l'intestin irritable, cause d'absentéisme

NATHAËLLE MORISSETTE

Maladie chronique méconnue, le syndrome de l'intestin irritable (SII) afflige environ un million de Québécois, si bien que, au pays, il constitue la deuxième cause d'absentéisme au travail après le rhume. C'est ce qu'affirme Paul-André Malo, président de l'Association des maladies gastro-intestinales fonctionnelles.

Depuis 20 ans, M. Malo souffre du SSI. Gonflements, constipation et diarrhée sont autant de symptômes qui compliquent sa vie. Bien qu'il n'ait jamais eu à s'absenter du travail

en raison de sa maladie, il avoue être arrivé en retard plus d'une fois, étant confiné à la salle de bains pendant plusieurs heures. « Je connais des gens qui doivent prendre régulièrement des congés de maladie. D'autres n'osent plus sortir de chez eux. »

Le Dr Pierre Poitras, gastro-entérologue, affirme que près de 30 % des patients qui souffrent du SII éprouvent des problèmes d'instabilité émotionnelle. Ce syndrome peut engendrer des dépressions.

Les spécialistes ne connaissent pas les causes de la maladie et ne peuvent pas la guérir.



## Impossible d'y échapper !

Dans peu de temps l'hiver sera sur nous, et comme à chaque année, votre véhicule aura à subir les assauts de la neige, du verglas, des variations subites de température, du calcium et des abrasifs.

Dans nos régions, l'humidité ambiante est très élevée l'hiver, et les véhicules sans protection anti-rouille efficace ne peuvent traverser cette dure saison sans subir des dommages causés par la corrosion.

S'il est impossible pour nos autos d'échapper à l'hiver, il est possible de les protéger contre ses méfaits.

Notre produit unique, formulé et perfectionné par le CRIQ, représente la meilleure garantie d'une protection anti-rouille capable de faire face aux aléas de notre climat nordique. Notre technique d'application mise au point depuis 1975 et notre service impeccable vous sont recommandés par le CAA Québec et Ontario.

Informez-vous pour notre garantie à vie transférable pour véhicules neufs sans frais supplémentaire.

ANTIROUILLE  
METROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

traitement complet pour seulement **72** \$95 + taxes

**1866 268-4768**



Longueuil - Laval - Anjou  
Pierrefonds - Montréal NDG

www.antirouille.com

Plus de **25** ans  
D'EXPERTISE

## Des jeunes médecins contraints de s'exiler

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Plusieurs étudiants de médecine diplômés devront s'installer aux États-Unis à cause d'une pénurie de postes en résidence au Canada, affirme la présidente de la Fédération des étudiants en médecine du Canada, Sayeh Minoosepehr.

M<sup>me</sup> Minoosepehr explique que les gouvernements provinciaux ont gelé le nombre de postes de médecins résidents dans les hôpitaux universitaires, de sorte que de nombreux méde-

cins nouvellement diplômés ne pourront y être formés afin d'obtenir leur permis de pratique. « Cela se traduira par un départ massif », a prédit M<sup>me</sup> Minoosepehr.

Les étudiants diplômés en médecine sont tenus de travailler au moins deux ans comme médecins résidents dans un hôpital universitaire avant d'avoir le droit de pratiquer.

Face à la pénurie de médecins, les gouvernements ont augmenté le nombre d'inscriptions en sciences médicales dans les écoles du pays de-

puis 1999, mais le nombre de postes de médecins résidents n'a pas suivi.

« On pensait bien qu'ils allaient le faire quand ils ont décidé d'augmenter le nombre d'étudiants par classe. On ne pensait jamais que ça deviendrait un problème. C'est invraisemblable qu'on ait oublié de tenir compte de cette question », ajoute M<sup>me</sup> Minoosepehr.

Selon Sandra Banner, du Canadian Resident Matching Service, un service de placement des médecins résidents au Canada, la demande pour les postes en résidence pour l'année prochaine sera largement supérieure à l'offre. Au total, les 1334 postes à combler en 2004 au Canada anglais devraient pouvoir accueillir tous les nouveaux diplômés, ne laissant toutefois pas de place aux diplômés d'écoles internationales ou aux médecins qui changent de spécialités.

## Les Québécois plus craintifs

NATHAËLLE MORISSETTE

Les Québécois craignent davantage d'être victimes de crimes violents dans leur quartier que leurs compatriotes des autres provinces.

C'est ce que révèle un rapport du Conseil canadien de développement social (CCDS), rendu public aujourd'hui, qui avait pour but de connaître la perception de la population du pays concernant la sécurité, l'économie et la santé.

Alors que 72 % des Canadiens se croyaient très à l'abri des crimes violents en 2002, seulement 60 % des Québécois ont déclaré qu'ils se sentaient en sécurité dans leur quartier. Les habitants de la Belle Province seraient-ils peureux ? Pas plus que les autres Canadiens, estime John Anderson, vice-président de la recherche au CCDS. « Les Québécois sont plus méfiants car, depuis les dernières années, on leur présente beaucoup de reportages sur le crime organisé et les gangs de rue. C'est un sujet récurrent, ce qui n'est pas le cas dans les

autres provinces. » Pourtant, avec un taux d'augmentation de crimes violents de 0,3 % en 2001, le Québec est loin d'être la province où ce genre d'incidents se produit le plus. En effet, durant la même période, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont connu une augmentation de 8 % et de 5,8 % par rapport à l'année 2000. Les statistiques de la criminalité pour 2002 ont été publiées après la rédaction du document, mais selon le chercheur, elles sont pratiquement les mêmes que celles de 2001.

L'étude, réalisée auprès de 3000 Canadiens, démontre également que, même s'ils ont plus d'argent dans leurs poches, un peu moins de la moitié des répondants estiment que leur revenu ne suffit pas à leurs besoins. En effet, depuis cinq ans, le revenu moyen a augmenté de 1500 \$, mais le pourcentage de Canadiens qui estiment que leur revenu est suffisant est passé de 57 % à 47 %.

Selon M. Anderson, la famille moyenne a plus de plus en plus de

dépenses. « La hausse des droits de scolarité et des services de garde contribue à augmenter le sentiment d'insécurité », mentionne-t-il. Les gens en général ont plus de dettes personnelles. »

## Système de santé impopulaire

Le système de santé ne semble pas avoir la cote au pays. Si 59 % des répondants croyaient pouvoir accéder aux soins de santé en 1998, cette proportion est tombée à 53 % en 2002. « Les gens sont découragés par les coupes et les listes d'attente », mentionne John Anderson. Selon lui, seulement le tiers des Canadiens croient que le gouvernement peut améliorer le système.

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude ont grandement surpris le chercheur. « C'est intéressant de voir que même si l'économie, le système de santé et le niveau de sécurité se sont améliorés depuis les dernières années, les gens ont une perception plus négative. Ces données prouvent que les Canadiens sont anxieux », conclut-il.

## Disparition de Cecilia Zhang : de nouveaux indices

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La police a commencé, hier, à remonter la piste de 13 nouveaux indices recueillis dans l'enquête sur la disparition de Cecilia Zhang, survenue il y a déjà

près de deux semaines. Dans les heures qui ont suivi la diffusion d'*America's Most Wanted*, l'émission a reçu 13 appels téléphoniques, a fait savoir son porte-parole, Avery Mann, qui ajoutait que de nouveaux indices pourraient parvenir

en tout temps. On estime à 10 millions de téléspectateurs l'auditoire de l'émission, qui aurait permis de capturer plus de 750 criminels dans le monde.

Les communications provenaient des États-Unis et du Canada.

**ANGLAIS**  
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue  
À temps partiel et semi-intensifs  
matin, après-midi, soir, samedi  
1 à 7 fois/sem. • 250 \$/30 h\*  
\*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$  
Formation en entreprise adaptée à vos besoins  
Cours privés : toutes les langues  
Converlang  
3169005 317790  
1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal  
(514) 278-5309 www.converlang.com

**Zytco** LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE  
TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS  
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,  
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,  
WINDSOR, VICTORIEN  
ALUMINIUM OU CÈDRE  
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,  
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7  
WWW.ZYTCO.COM  
VERRE SUPER-ISO-BLOCK  
Licence R.B.Q. 1993-2179-28  
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

LOTTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
<b>649</b>	Tirage du 2003-11-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 5 000 000,00 \$
		5/6+	5 129 186,60 \$
		5/6	225 2 296,60 \$
		4/6	14 506 68,20 \$
		3/6	261 438 10,00 \$
	Complémentaire: (34)	Ventes totales:	15 379 113 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
<b>49</b>	Tirage du 2003-11-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 50 000,00 \$
		5/6	32 500,00 \$
		4/6	1 184 50,00 \$
		3/6	22 217 5,00 \$
	Complémentaire: (33)	Ventes totales:	654 047,50 \$
<b>Extra</b>	Tirage du 2003-11-01	<b>Extra</b>	Tirage du 2003-11-02
NUMÉRO 208632		NUMÉRO 246633	
<b>BenCo</b>	Tirage du 2003-11-02	<b>BenCo Spécial</b>	Tirage du 2003-11-02
NUMÉRO 04 11 20 23 27 28 29 30 36 37		NUMÉRO 42 44 49 50 54 56 58 60 65 66	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19h SUR LE RÉSEAU TVA			



CE SOIR

19h30

LA PART DES CHOSES  
LE CANCER SERA-T-IL  
VAINCU UN JOUR ?

Bernard Drainville reçoit le président de la Fondation québécoise du cancer et une survivante d'un cancer du sein.



20h

GRANDS REPORTAGES

LA GUERRE DES MÉDICAMENTS

Des Américains se saignent à blanc pour payer leurs médicaments. Deux états mènent la lutte contre les géants pharmaceutiques. C'est David contre Goliath!



## Question nationale

## Mario Dumont et l'ADQ cherchent une troisième voie

PASCALE BRETON

QUÉBEC – Accusé aux dernières élections de cultiver l'ambiguïté sur la question constitutionnelle, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, convie son parti à définir une position nationale, hors des sentiers battus de la souveraineté et du fédéralisme.

« Je vous invite à tracer ce chemin nouveau qui ne sera ni séparation ni soumission, mais plutôt l'affirmation d'un peuple fier de ses racines et déterminé à continuer d'avancer », a lancé M. Dumont aux participants du conseil général du parti, qui se déroulait en fin de semaine à Québec.

Avec les journalistes, quelques instants plus tard, M. Dumont a refusé de préciser sa pensée, affirmant que c'est aux membres de définir la position du parti. Une chose est cependant claire, a-t-il lancé, la position de l'ADQ sera nationaliste.

Questionné à savoir si l'ADQ pourrait flirter avec la pensée de Robert Bourassa, qui voulait que le Québec négocie d'égal à égal avec Ottawa, M.

Dumont a reconnu que l'ADQ appartient à cette famille idéologique, en précisant toutefois qu'il ne s'agit pas là d'une position.

« Les gens qui sont à l'ADQ sont nationalistes. Ce ne sont pas des gens qui mènent le combat canadien, ce sont des gens qui mènent le combat québécois mais qui ne croient pas que des référendums sur la souveraineté soient la voie », a-t-il ajouté.

« La population québécoise est ambiguë. Elle a une position ambiguë, elle ne veut pas d'un référendum à l'heure actuelle, mais la flamme de la fierté québécoise est tout le temps là et il s'agit de voir où elle est rendue et ce que les gens veulent », a déclaré hier Jean Allaire, l'auteur du rapport qui en 1991 énumérait 22 pouvoirs à rapatrier au Québec.

Pourquoi avoir attendu près de 10 ans après la création du parti pour définir clairement sa position constitutionnelle? Car la dernière élection générale a permis de faire éclater le « carcan » des fédéralistes et des souverainistes, ouvrant la porte à une autre option, a justifié M. Dumont.

## Projet de centrale thermique du Suroît

## Mulcair et Hamad en désaccord

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Un affrontement se dessine au Conseil des ministres entre le titulaire du ministère de l'Environnement, Thomas Mulcair, et celui des Ressources naturelles, Sam Hamad, sur le projet de construction de la centrale thermique du Suroît, en Montérégie.

M. Mulcair juge ce projet « inacceptable », mais M. Hamad a annoncé hier son intention de recourir à ce type de centrales pour accroître la production énergétique du Québec.

« Actuellement, les projets thermiques constituent une des seules solutions valables pour assurer aux Québécois, à moyen terme, une sécurité au niveau de l'approvisionnement énergétique », a déclaré M. Hamad devant les membres de l'Association de l'industrie électrique du Québec.

Brandissant le spectre de la panne majeure qui a touché récemment l'Ontario et certains États du nord des États-Unis, le ministre a insisté sur l'urgence d'agir pour combler un déficit énergétique qui atteindra

3,5 térawattheures en 2006, selon les prévisions d'Hydro-Québec.

Le ministre, qui endosse le plan de développement de 3,5 milliards par année d'Hydro-Québec, rendu public la semaine dernière, a par ailleurs accusé les gouvernements du Parti québécois de n'avoir pas suffisamment autorisé de projets générateurs d'investissements dans la production et le transport d'électricité au cours de ses mandats, mettant, selon lui, « sérieusement en danger la sécurité énergétique des Québécois ».

M. Hamad soutient que le recours aux centrales thermiques, entre autres (il y a aussi les éoliennes, la cogénération et le biogaz), ne remet pas en question les engagements du gouvernement dans la lutte contre les gaz à effet de serre. « Les centrales thermiques ne polluent pas autant que vous le dites », a-t-il affirmé aux journalistes.

« Il faut remettre la machine en marche, réduire les délais d'approbation des projets hydroélectriques, encourager la diversification de nos sources d'énergie renouvelable et soutenir de soli-

des mesures d'efficacité énergétique », a-t-il insisté.

## Mulcair défend le BAPE

Invité à commenter les déclarations de son collègue, le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a dit que, pour le moment, il n'y a qu'un projet de centrale thermique sur la table et que c'est celui du Suroît, en Montérégie. « C'est un projet inacceptable », a-t-il déclaré, parce qu'il occasionnerait l'émission de 2,4 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Qualifiant de « très sain en démocratie » l'affrontement qui s'annonce, M. Mulcair a ajouté qu'il ne connaissait pas de version revue et corrigée du projet du Suroît et il a affirmé que « si on est en train de parler du même projet que celui qui a été analysé par le BAPE (qui avait recommandé au gouvernement de le rejeter), je partage l'opinion du BAPE, et ça, personne ne pourrait me faire changer d'avis là-dessus ».

Puis il a rappelé que « c'est le gouvernement qui dit à Hydro-Québec quoi faire, pas l'inverse ».



## TIENS, TIENS! C'EST MAINTENANT UN PLAISIR D'ALLER AU TRAVAIL.

Votre motivation? La nouvelle Lexus ES 330 2004. Son nouveau moteur de 3,3 L produit une puissance impressionnante de 225 ch et des reprises qui vous laisseront pantois. Bien sûr, parce que vous serez arrivé en avance au travail, vous regretterez de n'avoir pu apprécier pleinement le nouveau panneau de toit transparent à commande assistée, la fonction de

mémorisation des pédales à réglage assisté et le changeur à 6 CD monté dans le tableau de bord. Mais consolez-vous, son prix, lui, vous l'apprécierez pleinement... parce qu'il n'a pas changé. Alors que demander de plus, si ce n'est un essai routier chez votre concessionnaire Lexus? Pour trouver le concessionnaire le plus près, ou pour en savoir plus : [www.lexus.ca](http://www.lexus.ca)

LA NOUVELLE ES 330 À PARTIR DE 43 800 \$ \*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

# MONTRÉAL PLUS

## Le conseil municipal au petit écran

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Ville de Montréal et le Canal Vox négocient présentement en vue de téléviser des extraits des débats au conseil municipal et de certaines commissions à l'hôtel de ville.

Le directeur du bureau du président du conseil, Jonathan Sauvé, précise que les diffusions pourraient débiter au début de l'année 2004. « Il n'est pas question d'une diffusion en direct, mais le projet à l'étude porte sur une émission d'affaires publiques avec un montage des faits saillants », dit-il. Les travaux seraient donc diffusés en différé plutôt qu'en direct, comme à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes.

À Montréal, le conseil municipal se réunit une fois par mois — sauf l'été — et les délibérations peuvent parfois s'étendre sur quelques jours. Les huit commissions tiennent quant à elles de nombreuses réunions sur des projets de règlements ou des questions particulières, comme le virage à droite au feu rouge.

L'administration municipale souhaite surtout diffuser les périodes de questions du public et des conseillers municipaux. La télédiffusion avait été envisagée au début des années 80 à Montréal, mais jamais les élus municipaux n'ont eu la chance de « se produire » au petit écran.

Le Canal Vox cherche pour sa part une formule plus dynamique qu'une simple diffusion des travaux, indique la porte-parole Martine Beaugrand. La programmation hivernale débute le 2 février au Canal Vox et la direction du télédiffuseur espère y inclure cette nouvelle émission.

Cette initiative vient du président du conseil, Marcel Parent, qui souhaitait que Montréal imite d'autres villes comme Longueuil et Ottawa. Les frais de production de cette émission seraient assumés par le Canal Vox.

Par ailleurs, la Ville n'envisage pas de diffuser en direct les assemblées du conseil municipal sur son site Internet, indique la porte-parole de la Ville, Nadia Seraio. Les coûts d'une telle diffusion seraient trop importants et l'intérêt du public serait minime, croit-on. Le prochain site Internet de la Ville pourrait toutefois offrir des extraits vidéo.

Au cours de la prochaine année, la commission de la présidence doit pour sa part se pencher sur la tenue de réunions du comité exécutif devant public. Trois assemblées publiques du genre ont déjà eu lieu.

## Mort suspecte à Drummondville

LA TRIBUNE

**DRUMMONDVILLE** — La Sûreté du Québec a ouvert une enquête à la suite de la découverte samedi du cadavre d'une femme de 51 ans dans son logement, à Drummondville.

Selon la police, c'est le propriétaire de l'immeuble qui, voulant obtenir le paiement du loyer, a découvert le corps de Danielle Riendeau dans l'appartement.

Les enquêteurs attendent les résultats de l'autopsie avant de tirer leurs conclusions. « Pour le moment, on parle d'une mort suspecte. Ce qui ne veut pas dire que c'est un meurtre », a indiqué un porte-parole de la police.

## Élections dans 465 municipalités



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Les citoyens de Châteauguay, au sud de Montréal, ont réélu hier le maire Sergio Pavone, que l'on voit ici célébrant sa victoire en compagnie sa fille, Fabiola, 5 ans. Le chef du Ralliement-Châteauguay n'a toutefois obtenu qu'un mandat de deux ans, car des élections auront lieu dans toutes les municipalités du Québec en novembre 2005, comme le prévoit la Loi 29.

# Les électeurs tranchent des débats importants

TRISTAN PÉLOQUIN et NATHAËLLE MORISSETTE

Le verdict est tombé, hier, dans 465 municipalités du Québec. Voici, par régions administratives, les résultats du scrutin à la mairie des principales villes où les citoyens étaient appelés aux urnes.

### Laurentides et Lanaudière

À Val-David, les résidents, qui devaient élire un nouveau maire, ont du même coup consenti par référendum à ce que la municipalité emprunte 500 000 \$ pour financer l'achat d'un terrain servant à consolider un projet de parc régional.

Au cours des derniers mois, le dossier a littéralement déchiré la population : d'un côté, le comité du OUI, qui a obtenu 1376 voix ; de l'autre, celui du NON, avec 828 voix. Les deux candidats en lice dans la course à la mairie, Dominic Asselin et Aldéi Darveau, étaient tous deux en faveur du projet. C'est finalement M. Asselin qui l'a emporté en recueillant 1563 votes, contre 492 pour son rival. Le maire sortant, Laurent Lachaine, n'était pas candidat.

Alors que les membres du comité du OUI n'ont cessé de vanter les vertus du projet durant toute la campagne, les partisans du NON affirmaient pour leur part que la municipalité n'avait pas les moyens de s'embarquer dans une telle aventure.

À Oka, il n'y avait pas eu d'élections depuis 10 ans, les maires étant toujours élus par acclamation. Hier, l'enjeu était différent. La possible implantation d'une mine de niobium a fait couler beaucoup d'encre, et plusieurs ci-

toyens se plaignent de ne pas être assez informés dans ce dossier. Les deux candidats à la mairie, Yvan Patry, le maire sortant, et Claude Hamelin, ont tous les deux fait campagne en promettant de trouver des réponses aux interrogations de la population. Au moment de mettre sous presse, les résultats n'étaient pas encore connus.

À Mirabel, le maire sortant, Hubert Meilleur, l'a facilement emporté avec 67 % de voix, contre 33 % pour son unique rival, Denis Lauzon. Les huit conseillers de son équipe ont également été élus.

M. Meilleur, candidat défait de l'Action démocratique du Québec dans la circonscription de Mirabel aux dernières élections, est maire de Mirabel depuis plus de 16 ans. En avril, il avait mené une campagne pour convaincre le gouvernement d'annuler les élections municipales d'hier, faisant valoir qu'il s'agissait d'une dépense inutile de plusieurs centaines de milliers de dollars puisqu'elles devront être reprises partout au Québec en novembre 2005.

À Lachute, à l'issue d'un vote très serré, le candidat Denis Sabourin n'est pas parvenu à vaincre le maire sortant, Daniel Mayer, qui l'a emporté par 191 voix. Le taux de participation a atteint 52 %.

À Mascouche, le maire Richard Marcotte a été réélu par acclamation pour un troisième mandat. Même situation du côté de Sainte-Thérèse. Les citoyens n'ont pas eu à se prononcer puisque le maire sortant, Élie Fallu, était le seul candidat en lice.

### Montérégie

À Châteauguay, les citoyens ont pour leur part réélu Sergio Pavane au

poste de maire. Il s'agit de son second mandat. M. Pavane est parvenu à récolter 48 % des voix, contre 37 % pour l'ancien maire de Mercier, Alain Desjardins, et 15 % pour l'ex-conseiller René Lafrance. Durant son premier mandat, M. Pavane a haussé les taxes foncières d'environ 17 %. Il a affirmé qu'il espérait être en mesure de geler les taxes durant le présent mandat. Le second volet d'un programme d'exemption de taxes pour les nouvelles résidences sera mis en branle sous peu, a-t-il indiqué. Selon lui, cette mesure a déjà permis une croissance résidentielle exceptionnelle et rapportera environ 1 million supplémentaire en taxes cette année.

À La Prairie, le maire Guy Dupré a été réélu avec un total de 2387 votes. Son adversaire Denis Blanchet s'est quant à lui incliné avec 1884 voix. Le taux de participation a atteint 32 %.

À Beloeil, en remplacement du maire démissionnaire Julien Bussière, les citoyens ont choisi le candidat Marcel Bédard. Ce dernier a obtenu 2500 voix, contre 1847 pour Yvan Williams, et 1765 pour Claude Chouinard.

### Lac-Saint-Jean

À Alma, après trois mandats consécutifs, le maire démissionnaire Jean-Maurice Harvey a été remplacé par Gérard Scullion. Ce dernier a obtenu 4972 voix, contre 4390 pour Lucille Gagnon et 3118 pour M. Nicol Tremblay. La croissance économique et l'exode des jeunes étaient les deux enjeux principaux de la campagne.

### Mauricie

À La Tuque, où vivent 13 475 âmes, c'est Réjean Gaudreault qui

prendra la tête du conseil municipal. Il a obtenu 4816 voix, alors que son adversaire, André Duchesneau, a recueilli 1194 votes. Au cours de son mandat, il tentera de faire avancer le dossier de la voie de contournement de la route 155. Ce projet permettrait de réduire le nombre de véhicules lourds qui circulent chaque jour dans la ville.

### Région de Québec

À Baie-Saint-Paul, le maire actuel, Jean Fortin a été reporté au pouvoir. Il a obtenu 2189 voix contre 1117 pour sa rivale, Louise Duchesne. Le taux de participation à cette élection était de 55,8 %.

### Estrie

À Asbestos, la mairesse sortante, Louise Moisan-Coulombe, est parvenue à décocher de justesse un troisième mandat, battant son opposant, Jean-Philippe Bachand, par moins d'une centaine de voix. En raison des sérieuses difficultés de Mine Jeffrey et de la fermeture définitive de l'usine de magnésium Magnolia, la campagne électorale s'est principalement jouée sur le thème de la relance économique.

M<sup>me</sup> Moisan-Coulombe a vu dans ce vote serré une certaine contestation populaire, mais s'est dite très heureuse d'avoir tout de même été réélue.

### Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

À Gaspé, les citoyens ont accordé un second mandat au maire, Arthur Drolet, qui a obtenu 2863 voix, contre 2064 pour le candidat Jacques Dufresne. M. Drolet entend faire la promotion du potentiel éolien de la région, durement frappée par le moratoire sur l'industrie de la pêche.

Les conférences **LA PRESSE** Radio-Canada

Une grande conférence sur la dénatalité  
**Des enfants pour le Québec**

Le mercredi 3 décembre 2003, au Hilton Montréal Bonaventure, de 8 h à 17 h  
Billets en vente dès maintenant • www.desenfantspourlequebec.ca • (514) 288-5759

# CÉLÉBREZ Les jours Protégé



# 0%

DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT  
JUSQU'À 48 MOIS\*

Gagnantes de prix prestigieux... couronnées de critiques élogieuses et d'offres irrésistibles, les Mazda Protégé et Protégé5 réputées pour leur grande qualité, ainsi que toutes les Mazda 2003 neuves en stock, vous attendent dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Mazda.

## MAZDA PROTÉGÉ5 2003

OU Louez à partir de

# 229\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Meilleur achat  
Carguide 2003

Les Protégé et Protégé5,  
les plus vendues au Québec depuis 2 ans.†



Modèle ES-GT illustré

## MAZDA PROTÉGÉ SE 2003

OU Louez à partir de

# 169\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

De nouveau  
« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

vroum-vroum



Indice de sécurité  
le plus élevé lors d'impact\*\*

« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

## MAZDA MPV DX 2003

Obtenez

# 0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 60 MOIS\*



Modèle ES GFX illustré



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**

Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



# mazda

www.mazda.ca



Les concessionnaires Mazda du Québec

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Si la tendance se maintient...



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

George W. Bush s'enfoncé. Tous les sondages réalisés depuis 20 jours le confirment : les Américains sont de plus en plus sceptiques face à son administration en général, à l'aventure irakienne en particulier. Il y a une semaine, la mort de deux militaires américains au nord de Bagdad a porté à 117 le nombre de victimes depuis le 1<sup>er</sup> mai, date de la fin officielle des combats. On a alors dépassé le nombre de soldats tués, 115, au cours de la guerre elle-même.

Aux yeux de la population, ce chiffre est aussi voyant qu'un phare.

Autre chiffre qui clignote au-dessus de Washington : la désormais célèbre enveloppe de 87 milliards que la Maison-Blanche veut obtenir pour ses opérations irakiennes.

**Pour que Bush remonte, il faudrait que les choses se tassent en Irak et que l'économie crée des emplois.**

C'est devenu une sorte d'icône au pied de laquelle, dans les chaumières, on commence à compter...

Par exemple : Washington a injecté 2 milliards d'argent frais dans la sécurité domestique, alors que 5,1 milliards seront alloués, en 2004, à la sécurité... en Irak — formation de 65 000 policiers autochtones, salaires, équipements, justice, etc. La ville de New York, elle, sur laquelle une cible est littéralement peinte en rouge à l'intention des terroristes, n'a reçu que 200 millions, 20 % de ce dont elle affirme avoir besoin. Et ce, au moment où 68 % des Américains croient qu'ils seront de nouveau victimes d'un attentat majeur...

Encore : l'administration fédérale se dirige vers un déficit de 380

milliards, le plus élevé de l'histoire. En outre, 3 millions d'emplois ont été perdus sous l'actuelle présidence, une situation qu'on n'avait pas vécue depuis la Grande Dépression. Beaucoup de ces emplois se sont envolés vers des paradis du *cheap labor*... alors même que les États-Unis achètent de plus en plus à l'étranger : la balance commerciale doit atteindre un déficit, record lui aussi, de 488,5 milliards !

Bref, si la tendance se maintient, le président Bush ne sera pas réélu, en 2004, pour un second mandat.

Il existe trop d'impondérables pour l'affirmer catégoriquement, certes. À commencer par la mère de toutes les incertitudes : qui sera le candidat démocrate ? Mais justement : alors que son opposant n'est toujours qu'un fantôme, George W. Bush est derrière lui dans les plus récents sondages, à 44 contre 49 % (ABC / *Washington Post*, 14 octobre). D'autres consultations le donnent tout juste à égalité avec ce candidat inconnu.

Plus généralement, 49 % des Américains estiment que Bush doit être remplacé, contre 43 % qui pensent le contraire (CBS / *New York Times*, 9 octobre).

Plus inquiétant encore pour le président républicain, c'est la clientèle cible de son parti qui déserte, selon le *USA Today*, qui a compilé plusieurs sondages. Et elle le fait principalement en raison de l'enlèvement irakien. Les hommes, traditionnellement plus ouverts à l'action militaire, appuient de moins en moins Bush. De même que les personnes âgées, en général plus portées à soutenir les républicains.

Pour que la cote du président remonte, il faudrait, un, que l'économie, apparemment en forte reprise, parvienne à créer des emplois en quantité, ce qui n'est plus automatique de nos jours. Et il faudrait, deux, que les choses se tassent en Irak. Or, les efforts de reconstruction, notamment, sont pour l'instant aussi mal engagés, aussi brouillons, aussi inefficaces que l'est le travail de sécurisation, battu en brèche par des attentats quotidiens.

Dans les deux cas, une amélioration spectaculaire est à court terme (et l'élection se dessine à court terme) tout à fait incertaine.

## Un examen révélateur



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

La Commission des valeurs mobilières du Québec a publié cette semaine les résultats de la phase 1 d'un programme d'examen qui vise l'amélioration de la qualité de l'information financière divulguée par les entreprises inscrites en Bourse. Au cours de cette première phase, les états financiers de 203 entreprises ouvertes, dont le siège social est situé au Québec, ont été analysés.

Bien qu'aucune fraude n'ait été mise au jour, il est somme toute préoccupant de constater que 95 % des sociétés soumises à l'examen de la CVMQ affichent des lacunes dans leur façon de présenter leurs états financiers. Certains diront que ce ne sont que des détails, mais en cette période où la confiance des investisseurs a été sérieusement ébranlée, tout doit être mis en oeuvre pour s'assurer d'une divulgation de l'information financière qui soit rigoureusement exacte, complète et totalement transparente.

Parmi les imprécisions signalées par la CVMQ, notons par exemple les omissions de divulguer le bénéfice par action sur une base diluée, une information pourtant importante pour l'actionnaire qui veut avoir un portrait juste de l'entreprise dans laquelle il a investi. Ce n'est peut-être qu'un oubli ou de la simple négligence, mais c'est malgré tout inacceptable et tout à fait à l'encontre des principes comptables généra-

lement reconnus. La faiblesse de l'analyse par la direction de la situation financière est une autre des insuffisances soulignées par la CVMQ.

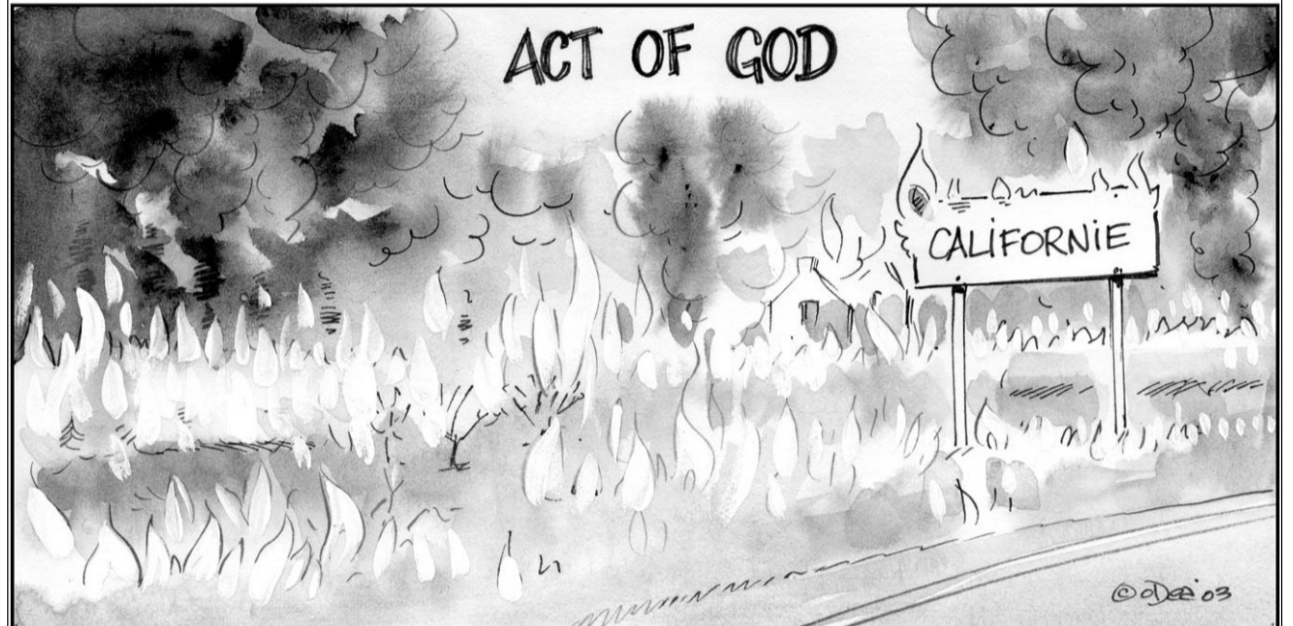
Dans bien des cas, les explications fournies par l'entreprise sont superficielles et ne font finalement que répéter les chiffres des états financiers. Cette situation est déplorable. Les investisseurs ont droit à une analyse beaucoup plus sérieuse qui explique clairement les variations des postes du bilan, la situation de trésorerie, les sources de financement et les autres engagements pris par l'entreprise.

Au terme de cette première phase, les dossiers de quatre entreprises ont été déferés au service de l'inspection et des enquêtes de la CVMQ. Ces dossiers seront scrutés de plus près afin de voir s'il y aura enquête ou non.

S'il subsiste toujours des zones d'ombre, il est rassurant cependant de constater qu'aucune des 203 entreprises analysées n'avait une information pauvre au point qu'il faille refaire les états financiers.

La phase 2 de ce programme d'examen mis de l'avant par la CVMQ est déjà amorcée : 250 autres entreprises québécoises verront à leur tour leurs états financiers passés en revue.

La CVMQ est d'ores et déjà vaincue du bien-fondé de cet examen lancé en juin dernier et compte transformer cette initiative ponctuelle en programme permanent. À la lumière des résultats de la phase 1, on s'aperçoit en effet qu'il est important de maintenir la pression sur les entreprises. Ces dernières doivent comprendre que fournir une information financière de qualité n'est pas une simple option, c'est une obligation.



patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## RÉPLIQUE

&gt; Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## L'éducation, c'est aussi apprendre la valeur de l'argent

ROBERT NOWLAN  
 L'auteur est directeur général de l'organisme Les Scouts du Québec.

Monsieur François Lépine,

J'ai lu avec attention votre lettre parue le 19 octobre dans la page « Avotre tour », de *La Presse*. Je me permets de réagir ici au fait que vous ne souhaitez pas que les jeunes puissent s'impliquer dans le financement de leurs activités. Si la présence d'un jeune scout à votre porte vous a laissé songeur et que vous ne l'avez pas encouragé, votre lettre aura eu le même effet sur un très grand nombre de lecteurs de *La Presse* qui appuient et encouragent les scouts dans leurs actions.

Le scoutisme est un mouvement éducatif fondé sur le volontariat, ce qui le différencie d'une organisation de loisir. L'éducation est un processus qui dure toute la vie et qui permet à chacun de dé-

**Par sa méthode originale, le scoutisme est une école de citoyenneté, un système d'autoéducation progressive.**

velopper ses capacités comme individu et membre à part entière de la société.

Par sa méthode originale, le scoutisme est une école de citoyenneté, un système d'autoéducation progressive, qui utilise des moyens comme le jeu, la nature, la vie en petites équipes, l'engagement et le respect de la parole donnée pour atteindre ses objectifs où le jeune qui y adhère librement fait l'apprentissage de la solidarité, du respect de ses collègues, du sens démocratique, de la notion de service, du sens des responsabilités, de la confiance en soi et dans les autres, de la débrouillardise, de l'auto-discipline et j'en passe.

Le scoutisme favorise la relation jeune/adulte et offre des défis et des aventures à leur mesure. Le jeune s'y sent apprécié parce qu'il peut y développer sa capacité à prendre des décisions, d'en assumer les conséquences et de s'impliquer dans la communauté. Il développe ainsi son autonomie d'une manière intégrale.

Le scoutisme continue de bénéficier de la reconnaissance de la population dans une très large mesure comme en fait foi encore

dernièrement un sondage omnibus réalisé en septembre 2003 par le groupe Léger Marketing. Notre projet éducatif amène graduellement le jeune à prendre des responsabilités de citoyen engagé. Or, celui qui oeuvre à l'apprentissage et à l'éducation intégrale des jeunes trouvera le moyen d'initier ces derniers à la valeur du travail et au sens de l'argent. On n'a rien pour rien. La campagne provinciale de vente du Calendrier scout est effectivement un moyen d'apprentissage qui bénéficie de l'appui du public qui y voit aussi l'effort.

La population qui achète le calendrier ne l'achète pas pour ce qu'est ce produit ou pour le prix. Elle « achète » le calendrier pour encourager le jeune et en cela elle contribue par un geste éducatif. « Tiens, mon jeune, tu fais un bel effort, alors je t'encourage ».

En cela le calendrier est aussi un outil de promotion et de sensibilisation de la population. Pour un jeune, vendre le calendrier, c'est d'abord une activité qui lui permet de se responsabiliser pour réaliser ses projets et ses rêves. Ce n'est pas de l'exploitation mais de l'implication.

L'animateur aura expliqué à ses jeunes le sens de cette action qui servira à financer les activités et les camps à venir puisque ce sont les jeunes qui les auront voulus, choisis et préparés. Pour la plupart des jeunes, la vente du calendrier n'est pas facile ; il faut se dégonder et être convaincant. Cela sera aussi une activité de plaisir, où il fera bon de sillonner les rues du voisinage avec un copain de la meute ou de la troupe, épaulé par un parent qui l'encourage et l'on terminera l'activité

par un jeu au retour dans le local où l'on s'amusera en se rappelant les faits cocasses de la journée.

Vous suggérez que le Mouvement s'associe à des entreprises et des produits et bénéficie ainsi d'une ristourne. Cette approche est utilisée depuis plusieurs années et le mouvement est fier de compter sur des partenaires et entreprises de haut calibre pour l'aider justement à accomplir sa mission. Cependant, vous de-

**Le scoutisme favorise la relation jeune/adulte et offre des défis et des aventures à leur mesure.**

vriez savoir que les entreprises et les gouvernements, étant très sollicités, souhaitent, et exigent dans certains cas, que les organismes et leurs membres s'impliquent également dans le financement de leur organisation.

Les jeunes sont attirés par des activités qui permettent l'expression de leur identité et favorisent les relations sociales. Le scoutisme contribue au travail des parents dans l'éducation de leurs enfants en aidant ces derniers à devenir autonomes, responsables, solidaires et engagés.

Quand un scout se présentera à nouveau à votre porte, songez davantage à ce qu'il fait et au processus d'autoéducation qui en découle et voyez dans sa démarche une contribution à son développement personnel et son apport éventuel à l'édification d'un monde meilleur.

## APPEL À TOUS

## Donner, pour quoi faire?

La « saison » de la charité est maintenant ouverte. Cherche-t-on à se donner bonne conscience en faisant la charité ? Notre argent sert-il les bonnes causes ? La charité que l'on fait est-elle efficace ? Sommes-nous trop sollicités ? Pourquoi les Québécois sont-ils moins généreux que les autres Canadiens ?

Écrivez-nous nombreux. Les meilleurs textes, idéalement de moins de 300 mots, seront publiés plus tard cette semaine.

Notre adresse : forum@lapresse.ca



## La « maltélé »



ppagne@lapresse.ca

PIERRE-PAUL GAGNÉ

« La société souffre de la « malbouffe » depuis déjà plusieurs années. Ajoutons maintenant à cela la « maltélé ». J'en ai mal au coeur. Ma télé-réalité à moi ? C'est ma famille, mes amis, la nature. Ça me réchauffe le coeur et c'est beau à voir. Les émissions *Loft Story* et *Occupation Double* ne sont bonnes que pour le dépotoir. Et surtout, pas de recyclage S. V. P. ! »

La conclusion de cette lettre de M<sup>me</sup> Marie Beauchamp, de Sainte-Adèle, est le reflet quasi parfait des dizaines de courriels que nous avons reçus, depuis quelques semaines, concernant les émissions de télé-réalité qu'on peut voir cet automne sur les ondes de nos télévisions privées.

Sera-t-on surpris d'apprendre que nos lecteurs ne sont guère de grands fans des émissions de télé-réalité ? Que, tout compte fait, ils n'y trouvent à peu près que des défauts ? Tout y passe. On s'attaque autant à l'insipidité des émissions qu'à la dégradation des ondes dont elles sont le reflet. En passant, bien sûr, par des réflexions sur le voyeurisme, l'absence de valeurs morales et de véritable dialogue entre les participants, l'image dévalorisante et insipide des jeunes qu'elles donnent, la recherche à tout prix du profit de la part des réseaux de télévision et des promoteurs qui les mettent en ondes. Sans compter l'impuissance du CRTC à empêcher l'existence de telles émissions.

Voyons voir quelques exemples de courriels reçus :

> « À trop *focusser* sur les cotes d'écoute, certains producteurs de ce genre d'émissions oublient le côté humain. Bien que l'analogie ait déjà été faite, ce ne sont pas des rats de laboratoires, mais bien des êtres humains qui vivent dans le *loft*. » (Chantal Marchand, Repentigny)

> « Je trouve absolument indignante et répu gnante la série télévisée *Loft Story*. C'est une honte et une insulte de présenter une telle émission à un peuple soi-disant civilisé. À mon avis, cette émission devrait être interdite de diffusion par le CRTC. » (Claude Biron)

> « Quelles valeurs morales, intellectuelles ou culturelles ces émissions véhiculent-elles ? Aucune, si ce n'est celles de la société de consommation : beau décor, beaux gars et belles filles prêts à tout, le vedettariat instantané, l'exploitation des uns par les autres. Bravo ! » (Jean-Pierre Beaucage, Blainville)

> « Quand je veux voir des singes dans une cage, je vais au zoo. Ça a le triple avantage que je n'ai pas à me taper le doc Mailloux, engraisser Guy Cloutier et regarder s'agiter quelques marionnettes qui tentent de nous faire croire qu'il y a un événement ce soir dans la cage. Au moins, avec les singes, c'est naturel, sans inhibition et du côté psychologie nettement plus instructif. » (Daniel Savard, Beauceville)

> « Si les différents *lofteurs* ont une chose en commun, c'est bien l'insignifiance. Notre télévision n'est pas malade, elle est très malade. (Jean-Louis Mercier, Montréal)

////////////////////

Qu'ajouter à cela ?

Pendant plusieurs semaines, au début de l'automne, les lecteurs de *La Presse* et la population en général ont été nombreux à critiquer les nouveaux téléjournaux de Radio-Canada et à reprocher à cette dernière d'être à la remorque des sacro-saintes cotes d'écoute. Heureusement que la société d'État ne s'était pas embarquée, elle aussi, dans la télé-réalité parce qu'on aurait bien assisté, et avec raison, à une avalanche de protestations.

Or, il était rafraîchissant de voir le président de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, prendre la plume, il y a 10 jours, pour admettre les erreurs qui ont été commises et promettre un retour de la SRC aux valeurs fondamentales qui ont toujours été les siennes.

À quand une transparence analogue de la part des dirigeants de nos télévisions privées, qui pourraient en profiter pour venir nous expliquer si la télé-réalité fait partie des grandes orientations qu'elles comptent prendre au cours des prochaines années ?



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Georges Brossard (au centre), accompagné de Tommy Montpetit et Jocelyne Lavallée, observent un nid de fourmis dans un petit bois de Longueuil.

## SOS boisé du Tremblay!

Les bois de cette envergure se font de plus en plus rares en Montérégie, agriculture et développement résidentiel obligent

GEORGES BROSSARD  
et ANDRÉ FRANCOEUR  
**M. Brossard est entomologiste et M. Francoeur professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi et fondateur de l'Insectarium.**

Monsieur Thomas J. Mulcair,

Considérant la valeur du boisé du Tremblay, un vaste espace naturel formé en majeure partie de marais et de marécages, nous avons été consternés d'apprendre que la Ville de Longueuil puisse y effectuer des travaux, et ce, avec l'aval de votre ministère.

Faut-il vous le rappeler, les bois de cette envergure se font de plus en plus rares en Montérégie, agriculture et développement résidentiels obligent. Qui plus est, les milieux humides des basses terres de la vallée du fleuve Saint-Laurent ont été systématiquement drainés ou éliminés au cours des cinquante dernières années. Autour de la grande ville de Longueuil, il reste peu de territoires naturels. C'est donc un milieu précieux que celui du boisé du Tremblay.

Comme ministre de l'Environnement, vous êtes à même de comprendre que les milieux humides sont éminemment importants, d'une part pour la qualité de l'eau que nous buvons, grâce à la filtration des eaux des nappes phréatiques et d'autre part, pour la protection de la biodiversité. Sans compter qu'en retenant l'eau à la manière d'éponges naturelles, les milieux humides permettent d'éviter les inondations. La présence des végétaux contribue également à retenir les polluants, à améliorer la qualité de l'air et à restreindre les écarts de température, des avantages d'autant plus appréciables lorsqu'on est à proximité de la ville. Le gouvernement du Québec reconnaît la richesse écologique des milieux humides et, dans sa politique nationale de l'eau, s'engage à les protéger. Il vise même à « doter le Québec, d'ici 2005, d'un réseau de réserves aquatiques ». Votre ministère a pourtant autorisé l'ouverture et le prolongement de rues dans un tel milieu.

Par ailleurs, l'écosystème du boisé du Tremblay abrite des espèces animales et végétales protégées par des lois :

**1) Loi sur les espèces menacées et vulnérables :**

- > Rainette faux-grillon de l'Ouest, *Pseudacris triseriata*, désignée vulnérable ;
- > Grenouille des marais, *Rana palustris*, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable ;
- > *Dryopteris* de Clinton, *Dryopteris clintoniana*, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable ;
- > *Carex* à feuilles poilues, *Carex hirtifolia*, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable ;
- > *Carex* folliculé, *Carex folliculata* L., susceptible d'être désignée vulnérable ou menacée ;

**2) Loi des espèces en péril :**

- > Petit blongios, *Ixobrychus exilis*, désignée menacée ;
- > Buse à épauettes, *Buteo lineatus*, désignée préoccupante ;
- > Hibou des marais, *Asio flammeus*, dési-

gné de cet insecte, allant jusqu'à plus d'un mètre de hauteur. Au cours des dizaines d'années d'études et d'observation que nous cumulons tous deux, nous n'avons observé cette espèce de fourmi qu'à un seul autre endroit au Québec, à savoir la tourbière de Lanoraie. C'est aussi la première fois au Québec que l'on découvre un ensemble de monticules de terres aussi impressionnant par la taille et le nombre. La seule présence de *Lasius minutus*, en population dense comme c'est le cas dans le boisé du Tremblay, justifie à nos yeux la protection de ce milieu. Nous avons appris que les travaux en cours ont déjà causé la destruction d'une des fourmilières.

Pourtant, ces faits étaient connus de votre ministère depuis juin 2002, puisqu'un rapport de visite sur le terrain (par André Francoeur) a été transmis à la fois à la Ville de Longueuil et au ministère de l'Environnement du Québec. Il a été ignoré, de la même manière qu'un autre rapport, « Caractérisation et aménagement multiresources de trois boisés identifiés d'intérêt au schéma d'aménagement », faisant suite à une étude financée par le Fonds de développement de la métropole et du ministère

**Les milieux humides des basses terres de la vallée du Saint-Laurent ont été systématiquement drainés ou éliminés.**

- gnée préoccupante ;
- > Paruline azurée, *Dendroica cerulea*, désignée préoccupante.
- D'autres, sans être protégées par des lois particulières, méritent d'être préservées du fait de leur rareté :
- > Decodon verticillé, *Decodon verticillatus*,
- > Cinna roseau, *Cinna arundinacea*,
- > Chêne bicolore, *Quercus bicolor* Willd.,
- > Bruant sauterelle, *Ammodramus sarnanarum* (de passage pendant une semaine dans le boisé du Tremblay durant la migration).

Parmi les espèces rares, et c'est là où notre expertise a été requise, *Lasius minutus*, une espèce de fourmi édifiant des monticules de hauteur gigantesque compte tenu de la tail-

des Affaires municipales et de la Métropole, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et par les anciennes villes de Brossard, Longueuil et St-Hubert, en juillet 2002. Cette étude signalait non seulement la présence de *Lasius minutus*, mais aussi toutes les autres richesses du boisé du Tremblay. Elle recommandait que l'on accorde au boisé du Tremblay le statut de Refuge faunique et floristique, lequel « vise à reconnaître la valeur exceptionnelle de certains habitats de qualité et à assurer leur conservation. »

Considérant ces faits, comment le ministère de l'Environnement peut-il justifier que l'on effectue des travaux dans le boisé du Tremblay ? Nous nous opposons à toute forme de destruction d'une telle richesse collective.

## VOTRE ÉDITORIAL

## Il fallait y penser, mon cher Watson...

**Vous avez un point de vue à exprimer sur un sujet d'actualité ? Vous pouvez maintenant nous proposer VOTRE éditorial. Notre adresse : forum@lapresse.ca**

**BERNARD FOURNELLE**  
L'auteur est un résident de Granby.

Ainsi le bon docteur Couillard a trouvé le remède miracle pour guérir tous les maux du secteur de la santé au Québec : il s'agit de faire disparaître les régies régionales et de créer des super centres de santé sur chaque territoire en fusionnant les CH, les CLSC et les CHSLD. C'est simple, il fallait y penser, mon cher Watson...

Par contre, ce simple remède devient simpliste à l'analyse. Regardons de plus près. Sans être un fervent défenseur des régies régionales, il faut reconnaître que cette structure n'a jamais eu entre ses mains les pouvoirs qu'un autre ministre libéral voulait leur donner. Dans une crise antérieure de structurite aiguë, le ministre Marc-Yvan Côté souhaitait que les régies régionales aient tous les leviers pour améliorer et développer les secteurs de la santé et des services sociaux d'une région donnée : c'était la réforme Côté. Ce n'est pas si vieux que ça : un peu plus de 10 ans. Les régies régionales attendent encore les pouvoirs promis par ce flamboyant ministre.

Une autre crise de structurite ai-

guë a atteint un autre ministre dans les mêmes années. Ce dernier promettait que la fusion des centres d'accueil et des CLSC allait améliorer le sort des personnes et que les besoins de ces personnes obtien-

**La « structurite » a durement frappé le ministère de la Santé.**

draient de meilleures réponses : les listes d'attente et les délais n'ont jamais été aussi longs, sans parler de la détérioration des services.

Il est évident que les compressions budgétaires à répétition des 15 dernières années expliquent en grande partie la situation. Il est vrai que

l'atteinte du déficit zéro en expliquant une autre partie, mais il est aussi vrai que le mirage de la structurite comme réponse aux maux du secteur de la santé est en grande partie responsable de cette maladie chronique dont les symptômes sont facilement apparents.

Démobilisation des personnels, perte du sens de la mission d'une organisation, standardisation aseptisée des services, sclérose des organisations, chasse gardée du pouvoir médical, ordres professionnels blindés, surbudgétisation des urgences, avancées technologiques débridées, surconsommation des médicaments sont autant de facteurs qui font en sorte que le secteur de la santé est malade.

En fusionnant un CH, un CLSC et un CHSLD nous ne faisons que mettre un cataplasme sur une jambe de bois.

En terminant, lorsque l'on s'attarde à revoir les structures on oublie le sens réel de la mission : une autre idée simpliste serait de mettre sur pied une nouvelle commission d'enquête... Marc-Yvan Côté est sûrement disponible.

Les Éditions du Boréal sont heureuses d'offrir à l'éditorialiste invité de cette semaine une sélection de livres de son catalogue.

**Boréal**  
www.editionsboreal.qc.ca



Canada 

# LIQUIDATION FINALE 2003

## DERNIÈRE CHANCE



PONTIAC  SUNFIRE



CHEVROLET  CAVALIER

# 0%

## DE FINANCEMENT À L'ACHAT\* PENDANT 60 MOIS



PONTIAC  MONTANA



CHEVROLET  VENTURE

# +

# 2000\$

## DE RÉDUCTION\* À L'ACHAT



PONTIAC  GRAND AM



Oldsmobile  ALERO



Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003. Exemple de financement : 10 000\$ à 0% : 60 versements de 166,67\$, coût en intérêts 0\$, coût total de financement 10 000\$. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camions série W et poids moyens et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. \*La réduction de 2000\$ s'applique uniquement à l'offre de financement à l'achat. Elle s'applique à tous les modèles 2003 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana, Cavalier, Alero, Venture et Silhouette. Elle comprend les taxes applicables et la réduction de 500\$ reliée à l'essai routier 24 heures, le cas échéant. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Un échange entre concessionnaires peut être requis.



Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.